



**SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE
LA REGION DES FLANDRES**

Réunion du 25 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq du mois de février à dix-huit heures, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DES FLANDRES s'est réuni à LA GORGUE sur convocation de son Président du quatorze février deux mille dix-neuf.

Nombre de Délégués en exercice au jour de la séance : titulaires : 59 ; suppléants : 59

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 10

Etaient présents :

Communauté de Communes Flandre Lys

M. BODART, Délégué titulaire
M. BOONAERT, Délégué titulaire
M. BROUTEELE, Président
M. CATTEAU J., Délégué titulaire

M. DEHAENE, Délégué titulaire
M. DUYCK, Délégué titulaire
M. THOREZ, Délégué titulaire

Communauté de Communes Flandre Intérieure :

M. BAILLEUL, Délégué titulaire
M. BEVE, Délégué titulaire
M. BRAHIMI, Délégué titulaire
M. CAPPAERT, Délégué titulaire
M. CATTEAU G., Délégué titulaire
M. DEBAECKER, Délégué titulaire
M. DELFOLIE, Délégué titulaire
M. DENEUEGLISE, Délégué titulaire
M. DEQUIDT, Délégué titulaire
M. DEVOS, Délégué titulaire
M. DURIEZ, Délégué titulaire
M. DZIADEK, Délégué titulaire
M. FOURNIER, Délégué titulaire
Mme GRESSIER, Vice-Présidente

M. LABITTE, Délégué titulaire
M. LEMAIRE, Délégué titulaire
M. LESAGE, Délégué titulaire
M. OLIVIER, Délégué titulaire
Mme POPELIER, Déléguée titulaire
Mme RICOUR, Vice-Présidente
M. SCHRICKE, Déléguée titulaire
M. SEINGIER, Délégué titulaire
M. SMAL, Délégué titulaire
M. STORET, Délégué titulaire
Mme TEMMERMAN, Délégué titulaire
Mme VANHERSEL, Déléguée titulaire
M. BROUCQSAULT, Délégué suppléant
M. WECSSTEEN, Délégué suppléant

Absents Excusés :

Mme GOEDGEBUER, Déléguée titulaire C.C.F.I. **pouvoir à** M. DUYCK
M. ARNOUITS, Délégué titulaire C.C.F.I. **pouvoir à** M. DEBAECKER
M. AVEZ, Délégué titulaire C.C.F.I. **pouvoir à** M. SMAL
M. BELLEVAL, Délégué titulaire C.C.F.I. **pouvoir à** M. BAILLEUL
Mme BOULET, Vice-Présidente C.C.F.I. **pouvoir à** M. BROUTEELE
M. DEBEUGNY, Délégué titulaire C.C.F.I. **pouvoir à** M. OLIVIER
M. DECOUVELAERE, Délégué titulaire C.C.F.I. **pouvoir à** M. DZIADEK
M. DEFEVERE, Délégué titulaire C.C.F.I. **pouvoir à** M. BEVE
M. DENEUCHE, Vice-Président C.C.F.I. **représenté par** M. BROUCQSAULT
M. DESEURE, Délégué titulaire C.C.F.I. **représenté par** M. WECSSTEEN
M. LEFEBVRE, Délégué titulaire C.C.F.I. **excusé**
M. MECHENTEL, Délégué titulaire C.C.F.I. **pouvoir à** M. LESAGE
M. VANDAMME, Délégué titulaire C.C.F.I. **pouvoir à** M. DENEUEGLISE

Absents :

M. BODDAERT, Délégué titulaire
M. CHERMEUX, Délégué titulaire
M. COUSIN, Délégué titulaire
M. DEKNEUDT, Délégué titulaire
Mme DELANGUE, Déléguée titulaire
M. DELOBEL, Délégué titulaire
M. HERMANT, Délégué titulaire

M. HEYMAN, Délégué titulaire
M. MALESYS, Délégué titulaire
M. MERELLE, Délégué titulaire
M. SAINT-OMER-DELEPINE, Délégué titulaire
M. SONILIACQUE, Délégué titulaire
M. WISNIESKI, Délégué titulaire

N° 10

**AUTRES
DOMAINES DE
COMPETENCES**

Nomenclature 9.1

**Adoption du
Programme Local
de Prévention des
Déchets Ménagers
et Assimilés de la
période
2019-2024.**

SMICTOM DES FLANDRES
COMITE SYNDICAL DU 25 FEVRIER 2019

Délibération n° 10 : Autres compétences (Nomenclature 9.1)

Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la période 2019-2024.

Suite à l'article L 541-15-1 du Code de l'Environnement introduit par la loi Grenelle 2 du 13 Juillet 2010, les collectivités territoriales responsables de la collecte des déchets ménagers et assimilés doivent définir un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de leur territoire, incluant les objectifs de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Conformément à l'article L 541-41-22 du Code de l'Environnement, introduit par le décret du 10 Juin 2015 relatif aux PLPDMA, le SMICTOM des Flandres a créé, lors du Comité Syndical du 9 Avril 2018, une Commission Consultative de l'Elaboration et du Suivi (CCES) du PLPDMA. Cette Commission s'est réunie à deux reprises, lors de la présentation de l'état des lieux du territoire du syndicat et lors de la présentation des actions ayant été choisies pour figurer dans le programme d'actions de la période 2019-2024.

A l'issu de cette phase d'élaboration et après avis favorable de la CCES, le projet du PLPDMA a été arrêté par le Président du SMICTOM des Flandres, Président de la CCES, le 14 Janvier 2019 et mis à la disposition du public pour une période de consultation de 21 jours, soit du 21 Janvier 2019 au 11 Février 2019.

Pour atteindre l'objectif de réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2024, le programme de prévention se décline en six axes thématiques et seize actions (cf document ci-joint). Sur la base des avis recueillis durant la consultation du public, les axes thématiques et les actions choisies restent inchangés au regard du programme arrêté par le Président du SMICTOM des Flandres le 14 Janvier 2019.

Selon le décret du 10 Juin 2015 relatif aux PLPDMA, le programme d'actions doit être adopté par le Comité Syndical du SMICTOM des Flandres après consultation du public. La Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL) ayant délégué l'élaboration de son PLPDMA au SMICTOM des Flandres afin que le programme d'actions soit commun sur l'ensemble du territoire du syndicat, le PLPDMA devra également être validé en Conseil Communautaire par la CCFL. Le programme d'actions sera ensuite transmis au préfet de Région et à l'ADEME dans les deux mois suivant la dernière des délibérations.

La mise en œuvre du PLPDMA fera l'objet d'un bilan annuel où sera évalué l'impact des mesures mises en place sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés produites. Ce bilan sera soumis à l'avis de la CCES puis présenté au Comité Syndical avant d'être mis à la disposition du public.

A la fin de la période 2019-2024, le PLPDMA sera soumis à une évaluation par la CCES dont les résultats seront transmis au Comité Syndical. Celui-ci se prononcera sur la nécessité d'une révision totale ou partielle du programme.

IL EST DEMANDE AU COMITE SYNDICAL

- **de bien vouloir adopter les objectifs et le plan d'actions du projet de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2019-2024, ci annexé.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)**

**POUR COPIE CONFORME
Le PRESIDENT DU SMICTOM DES FLANDRES**



A handwritten signature in red ink, appearing to read "Philippe BROUTEELE", is written over a horizontal line.

Philippe BROUTEELE



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

2019

2024

Version condensée

Sommaire

Les enjeux de la réduction des déchets.....	1
Qu'est-ce que le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés ?.....	2
Les objectifs du PLPDMA 2019-2024.....	3
Orientations stratégiques du PLPDMA.....	4
Le territoire du SMICTOM des Flandres.....	4
Etat des lieux.....	5
Caractéristiques sociales, économiques et environnementales.....	5
La production de déchets.....	6
Identification des gisements de déchets prioritaires.....	8
Les pratiques des collectivités en termes de réduction des déchets du SMICTOM des Flandres.....	9
Les acteurs du territoire.....	10
Le programme d'actions.....	11
Planning du programme d'actions 2019-2024.....	14

Les enjeux de la réduction des déchets

Pourquoi réduire ses déchets ?

Il est maintenant établi que la production de déchets de notre société a un important impact sur notre environnement (pollution de l'air, de l'eau et du sol, épuisement des ressources naturelles, destruction des écosystèmes). Avec le coût de traitement et de collecte en augmentation, la production de déchets est également un enjeu économique à ne pas négliger. Il est donc nécessaire d'agir pour limiter nos déchets. Entreprises, collectivités, consommateurs, institutions, tout le monde peut agir à son échelle !

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention des déchets est définie comme l'ensemble des mesures visant à réduire la quantité ou la nocivité des déchets produits. Elle intervient sur le mode de production, la distribution mais aussi sur la consommation et le réemploi des produits. La collecte, le recyclage et la valorisation des déchets n'entrent pas dans le cadre de la prévention.

Les enjeux du territoire

En 2017, sur le territoire du SMICTOM des Flandres, un habitant produisait en moyenne 235 kg d'ordures ménagères, soit 25 842 tonnes produites en un an ! A cela s'ajoutent les déchets recyclables, le verre, les déchets végétaux, les textiles et les apports en déchèteries. Au total 71 183 tonnes de déchets ont été produites en une année sur le territoire.

Qu'est-ce que le Programme Local de Prévention des déchets ?

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un document officiel que chaque collectivité territoriale responsable de la collecte des déchets ménagers doit rédiger. Il est obligatoire depuis le 1^{er} Janvier 2012 suite à la loi Grenelle 2 de Juillet 2010 et réglementé par le décret n°2015-662 du 10 Juin 2015. Ce décret indique les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du PLPDMA.

Contenu du PLPDMA



L'état des lieux:

- Recense les acteurs concernés
- Identifie les types et quantités de déchets produits sur le territoire
- Identifie les mesures de prévention déjà existantes
- Etablie un scénario de l'évolution de la production de déchets si aucune nouvelle mesure de prévention n'est mise en place



La liste des objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés



Les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs avec :

- La description des moyens techniques, humains et financiers nécessaires
- L'identification des collectivités, organismes et autres acteurs auxquelles elles incombent
- Le calendrier prévisionnel de leur mise en œuvre



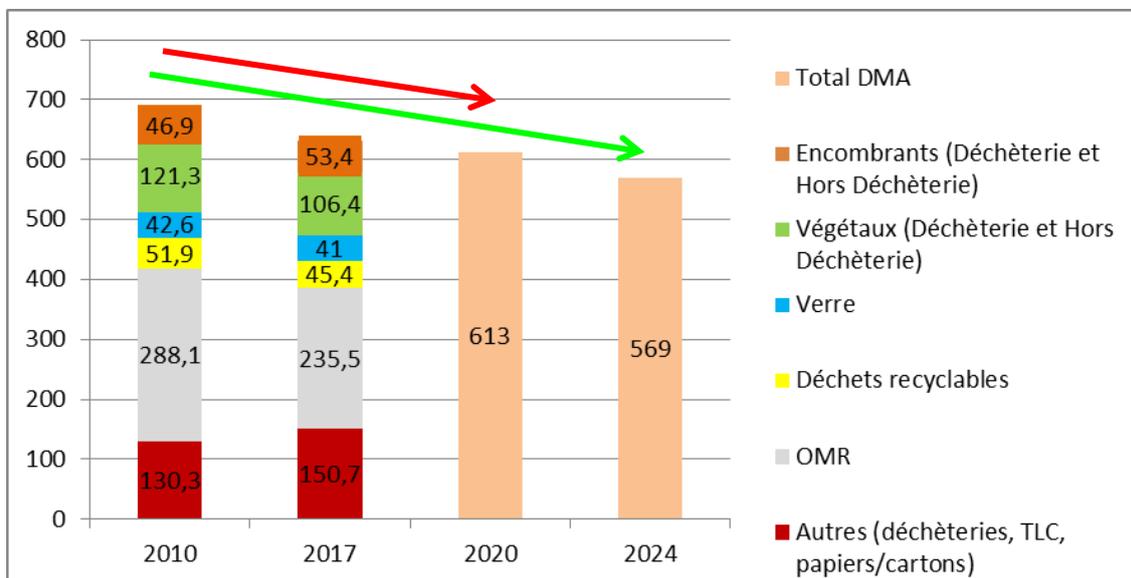
Les indicateurs relatifs aux mesures et les modalités d'évaluation et de suivi des actions

Les objectifs du PLPDMA 2019-2024

Le SMICTOM des Flandres s'est fixé comme objectif de réduire la quantité de DMA produits par habitant de 10% d'ici 2024 par rapport à 2017, année de référence. Cela équivaut à une réduction de 63,2kg/habitant en 6 ans.

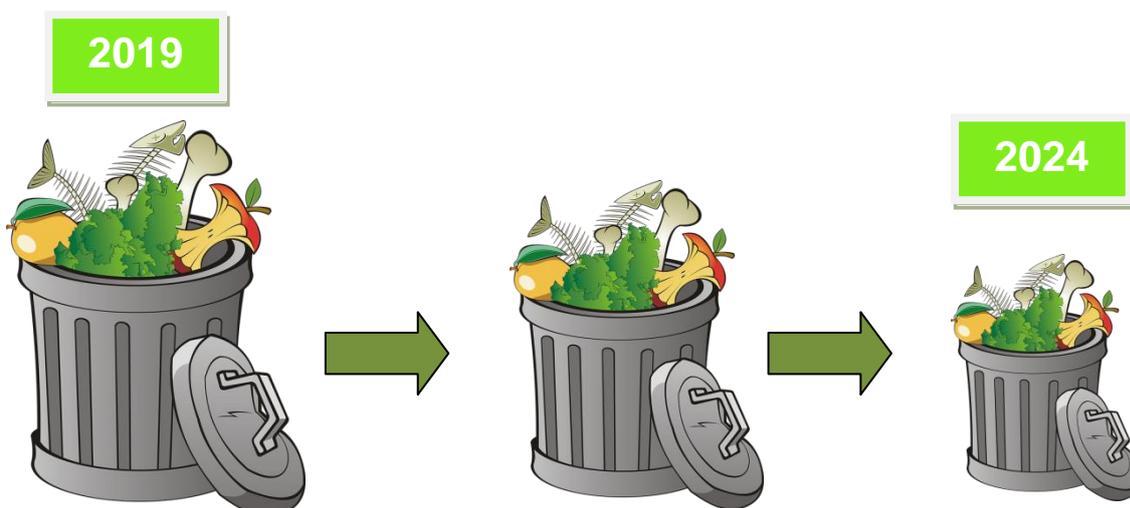
Dans le cadre de cet objectif, le SMICTOM des Flandres contribuera également au mieux à l'objectif national fixé par la loi TEPCV de diminuer de 10% les DMA produits par habitant d'ici 2020 par rapport à 2010.

Objectif
- 63,2 kg/hab/an
d'ici 2024

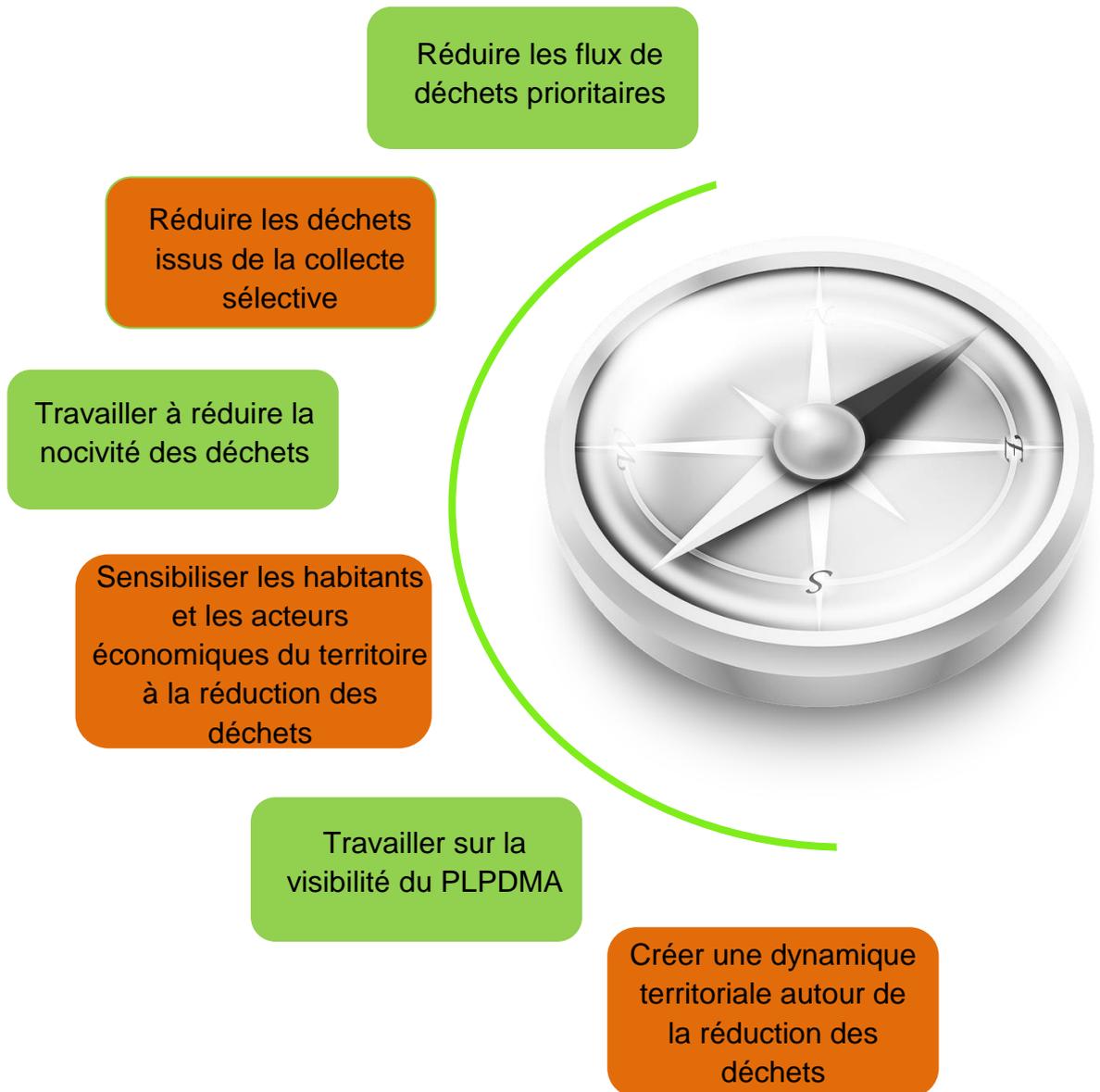


Objectif de la loi TEPCV : -10% de DMA produits par habitant par rapport à 2010

Objectif sur la période 2018-2024 : -10% de DMA produits par habitant par rapport à 2017



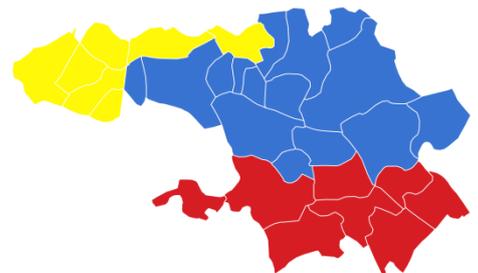
Orientations stratégiques du PLPDMA



Le territoire du SMICTOM des Flandres

Le territoire du syndicat est composé en 2017 de 30 communes, réparties sur deux Communautés de Communes : la Communauté de Communes Flandres Lys (CCFL) et une partie de la Communauté de Communes Flandre Intérieure (CCFI).

La Communauté de Communes Flandre Intérieure a délégué ses compétences Collecte et Traitement des Déchets au syndicat. En revanche, la Communauté de Communes Flandre Lys a conservé sa compétence Collecte et n'a délégué que sa compétence Traitement au SMICTOM des Flandres



Etat des lieux

Caractéristiques sociales, économiques et environnementales

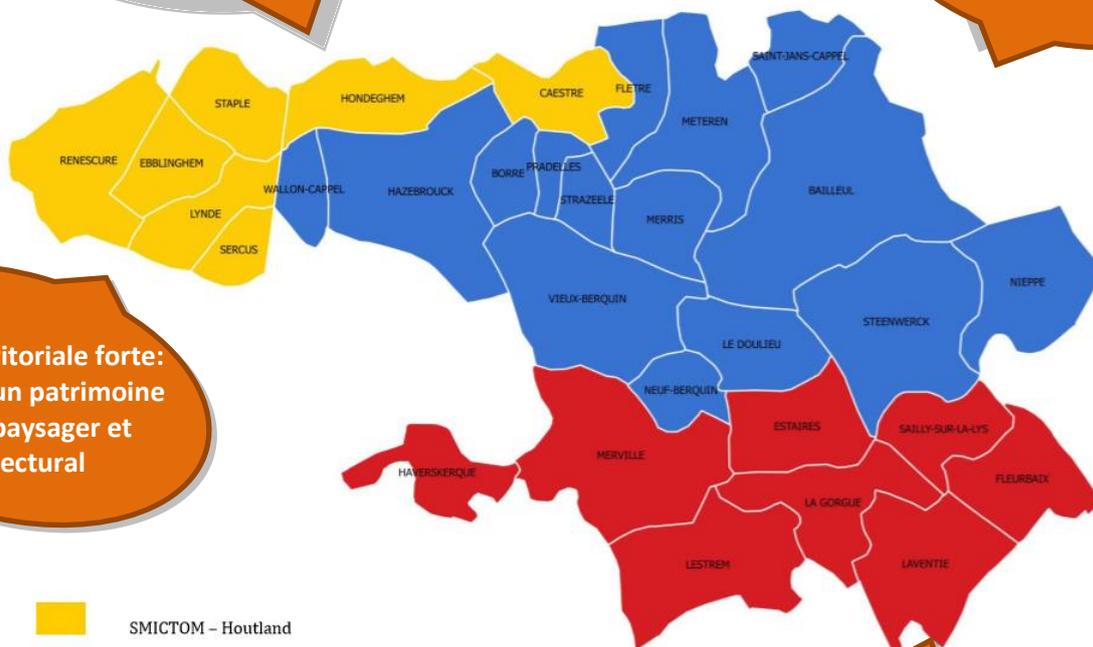
Population en augmentation: 2 classes d'âge majoritaires (moins de 15 ans et entre 40-54 ans)
Forte attractivité résidentielle du territoire et solde naturel positif

Occupation du sol majoritairement agricole
Homogénéité entre les territoires ruraux et urbains

Identité territoriale forte: Présence d'un patrimoine culturel, paysager et architectural

-  SMICTOM - Houtland
-  SMICTOM - C.C Flandre Intérieure
-  C.C Flandre Lys

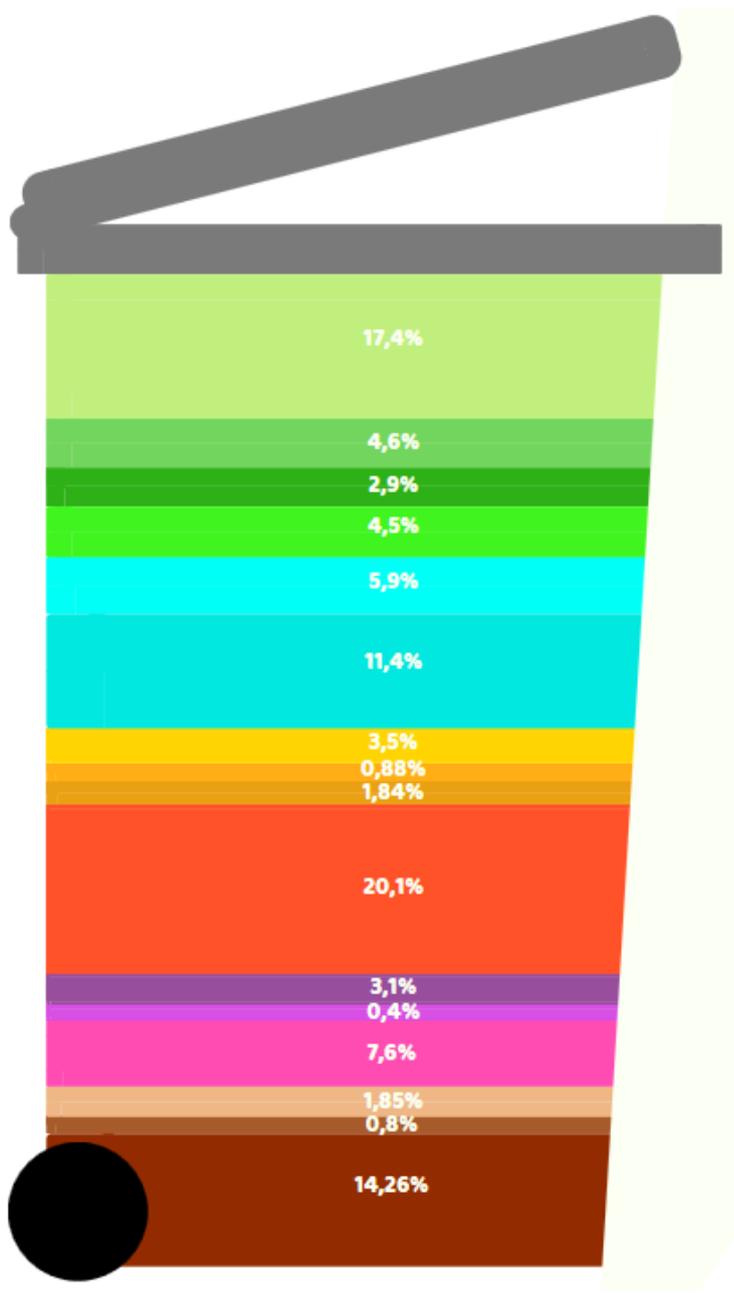
Un territoire dynamique : Présence de nombreuses entreprises, de grandes surfaces et de groupes industriels
Emplois tertiaires majoritaires



La production de déchets

Qu'y a-t-il dans nos ordures ménagères ?

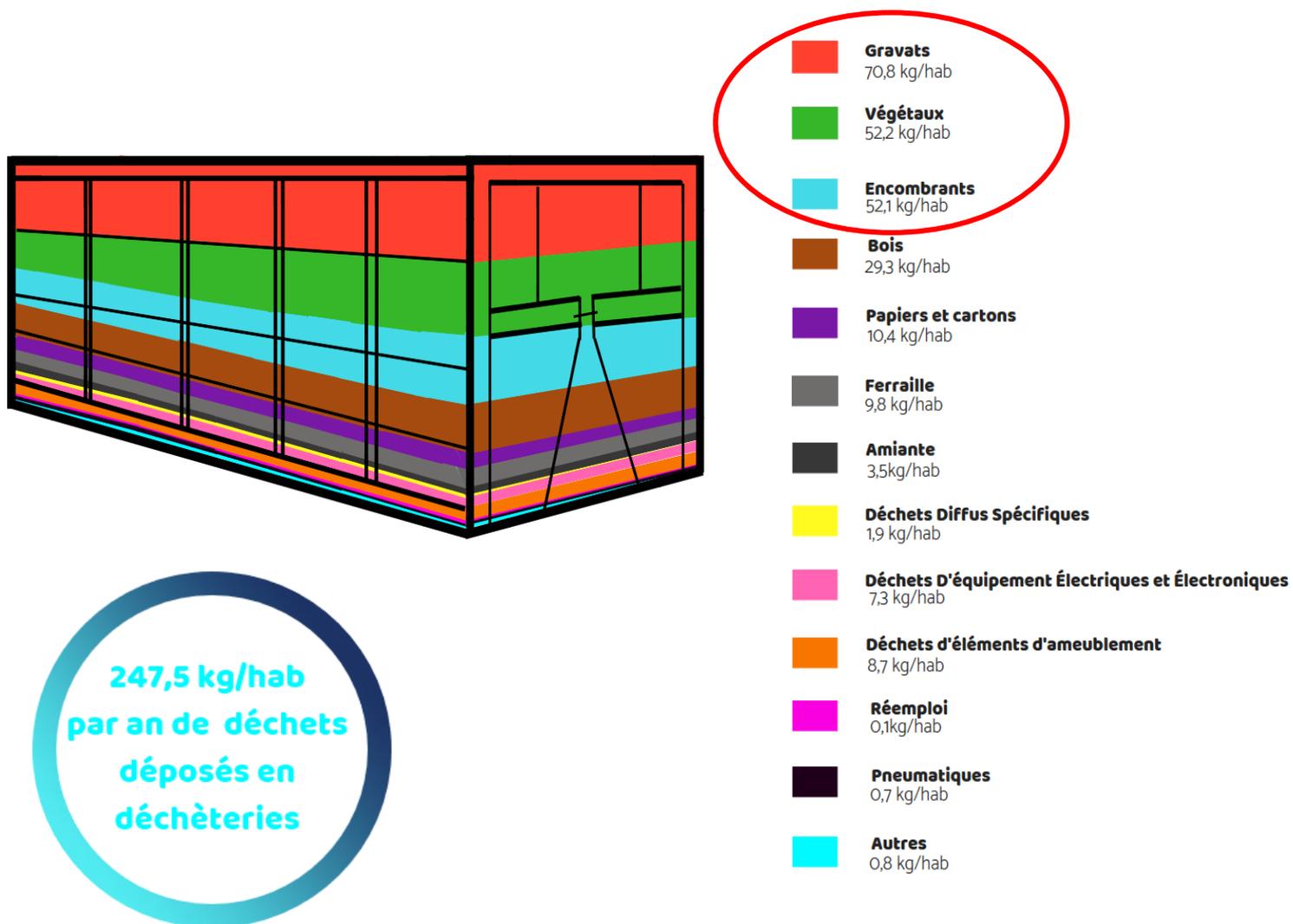
**235 kg/hab
par an d'ordures
ménagères
résiduelles**



- Déchets alimentaires**
40 kg/hab/an
- Produits alimentaires non consommés**
10,8 kg/hab/an
- Déchets de jardin**
6,8 kg/hab/an
- Verre**
10 kg/hab/an
- Textiles**
13,9 kg/hab/an
- Textiles sanitaires**
26,8 kg/hab/an
- Papiers**
8,2 kg/hab/an
- Journaux, magazines et revues**
2,1 kg/hab/an
- Imprimés publicitaires**
4,3 kg/hab/an
- Plastiques**
47,3 kg/hab/an
- Emballages métalliques**
7,3 kg/hab/an
- Briques alimentaires**
0,9 kg/hab/an
- Carton**
17,9 kg/hab/an
- Incombustibles**
4,4 kg/hab/an
- Combustibles**
1,9 kg/hab/an
- Autres**
33,6 kg/hab/an

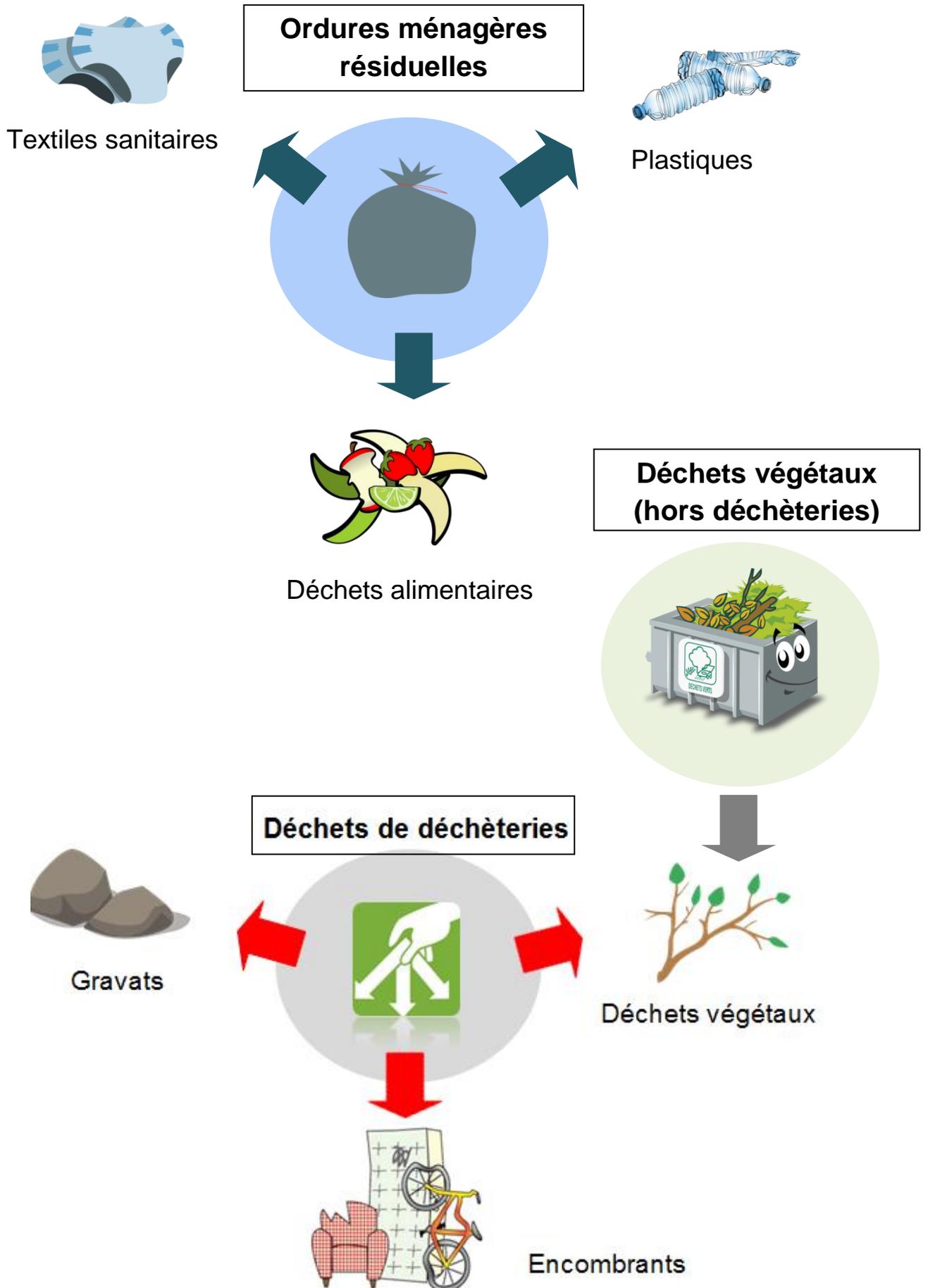
Le grand nombre de plastiques, de verre et de papiers trouvés dans les OMR indique qu'en accompagnement des actions de prévention, de nouvelles actions de sensibilisation des habitants du territoire au tri des déchets sont nécessaires.

Quels sont les déchets déposés en déchèteries ?



En 2017, les catégories majoritaires de déchets en déchèteries sont les végétaux, les encombrants et les gravats. Elles représentent à elles trois plus de 70% de l'ensemble des apports en déchèteries

Identification des gisements de déchets prioritaires



Les pratiques des collectivités en termes de réduction des déchets du SMICTOM des Flandres

Afin de compléter l'état des lieux de son territoire, le SMICTOM des Flandres a réalisé, en Avril 2018, une enquête auprès de ses 30 communes et de ses 2 Communautés de Communes. Elle avait pour objectif de recenser :

- Toutes les initiatives existantes en termes de réduction des déchets sur le territoire
- Les éco-gestes pratiqués au sein des services des collectivités
- Les associations, les entreprises et les groupes citoyens du territoire engagés dans la réduction des déchets

Résultats principaux de l'enquête

Taux de réponse : 56%

Peu de communes ont mis en place des mesures d'accompagnement des habitants à la réduction des déchets

64% des collectivités pratiquent au sein de leurs services la rationalisation de l'utilisation du papier

82% mènent des actions de sensibilisation afin de diminuer l'utilisation des produits dangereux pour l'entretien des locaux

La plupart des collectivités mettent en place des mesures pour réduire les déchets lors d'évènements communaux

Plusieurs collectivités ont mis en place des actions pour réduire les déchets végétaux de leur territoire (compostage, broyage etc)



Les acteurs du territoire

Durant l'élaboration de l'état des lieux, un grand nombre d'acteurs a été rencontré : des associations, des organismes publics, des entreprises et des groupes de citoyens. Ces acteurs offrent un potentiel intéressant en termes de partenariat dans le cadre du programme d'actions

Les acteurs rencontrés ont d'ores et déjà engagés des actions dans le domaine de la réduction des déchets, du développement durable ou plus généralement de l'environnement. Ces actions pourront être valorisées dans le PLPDMA et servir de base de réflexion au programme d'actions.



Les acteurs rencontrés ont montré une forte volonté de s'impliquer dans la réduction des déchets et un réel intérêt à s'investir dans le PLPDMA.

La diversité des partenaires et acteurs est une des clefs du succès du programme d'actions, car chacun peut y apporter ses idées, ses compétences et son réseau de façon complémentaire.

Le Programme d'actions

Le programme d'actions est composé de 6 axes thématiques et de 16 actions

Axe 1 : Etre exemplaire en matière de prévention des déchets

ACTION 1



Promouvoir la mise en place d'éco gestes au sein des services du SMICTOM des Flandres et de ses communes adhérentes

ACTION 2



Assurer la prévention des déchets durant les évènements communaux

Axe 2 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

ACTION 3



Sensibiliser le grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire

ACTION 4



Promouvoir le don alimentaire auprès des habitants, des commerçants et des restaurateurs du territoire

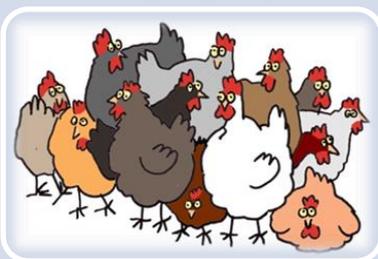
Axe 3 : Poursuivre et renforcer la prévention de déchets verts et la gestion de proximité des biodéchets

ACTION 5



Poursuivre la promotion du compostage domestique

ACTION 6



Promouvoir l'acquisition de poules composteuses

ACTION 7



Réduire les biodéchets des gros producteurs

Axe 4 : Sensibiliser les publics à la prévention des déchets

ACTION 8



Réduire les déchets dans les écoles

ACTION 9



Sensibiliser les élèves au compostage par l'installation de lombricomposteur

ACTION 10



Opération « Clean up Day »

Axe 5 : Promouvoir la consommation responsable

ACTION 11



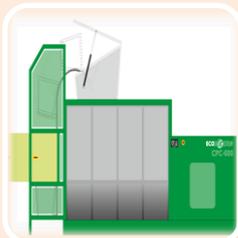
Élargir le plan d'action de distribution du Stop Pub

ACTION 12



Promouvoir les couches réutilisables

ACTION 13



Réduction des textiles sanitaires dans les EHPAD

ACTION 14



Sensibiliser le grand public à l'éco consommation dans le secteur de la grande distribution

ACTION 15



Opération J'amène mes contenants

Axe 6 : Donner de la visibilité à la prévention des déchets et aux efforts des acteurs impliquer dans la démarche

ACTION 16



Communiquer et informer les citoyens sur les différentes solutions pour réduire leurs déchets et valoriser les initiatives de prévention existantes

Planning du programme d'actions 2019-2024

	Lancement actions Priorité 1	Lancement actions Priorité 2		Lancement actions Priorité 3		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Promouvoir la mise en place d'éco gestes au sein des services du SMICTOM des Flandres et de ses communes adhérentes						
Assurer la prévention des déchets durant les évènements communaux						
Sensibiliser le grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire						
Promouvoir le don alimentaire "anti-gaspi" auprès des habitants, des commerçants et des restaurateurs du territoire						
Poursuivre la promotion du compostage domestique						
Promouvoir l'acquisition de poules composteuses						
Réduire les biodéchets des gros producteurs						
Réduire les déchets dans les écoles						
Sensibiliser les élèves au compostage par l'installation de lombricomposteur						
Opération « Clean up Day »						
Elargir le plan d'action de distribution du Stop Pub						
Promouvoir les couches réutilisables						
Réduction des textiles sanitaires dans les EHPAD	Fin 2019					
Sensibiliser le grand public à l'éco consommation dans le secteur de la grande distribution						
Opération « J'amène mes contenants ! »						
Communiquer et informer les citoyens sur les différentes solutions pour réduire leurs déchets et valoriser les initiatives de prévention existantes						



SMICTOM DES FLANDRES
CENTRE DIRECTIONNEL
41 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE
DE TASSIGNY
59190 HAZEBOUCK
Tel 03 59 68 40 06

	Lancement actions Priorité 1	Lancement actions Priorité 2		Lancement actions Priorité 3		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Promouvoir la mise en place d'éco gestes au sein des services du SMICTOM des Flandres et de ses communes adhérentes						
Assurer la prévention des déchets durant les événements communaux						
Sensibiliser le grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire						
Promouvoir le don alimentaire "anti-gaspi" auprès des habitants, des commerçants et des restaurateurs du territoire						
Poursuivre la promotion du compostage domestique						
Promouvoir l'acquisition de poules composteuses						
Réduire les biodéchets des gros producteurs						
Réduire les déchets dans les écoles						
Sensibiliser les élèves au compostage par l'installation de lombricomposteur						
Opération « Clean up Day »						
Elargir le plan d'action de distribution du Stop Pub						
Promouvoir les couches réutilisables						
Réduction des textiles sanitaires dans les EHPAD	Fin 2019					
Sensibiliser le grand public à l'éco consommation dans le secteur de la grande distribution						
Opération « J'amène mes contenants ! »						
Communiquer et informer les citoyens sur les différentes solutions pour réduire leurs déchets et valoriser les initiatives de prévention existantes						



Réunion du 26 Septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six du mois de septembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DES FLANDRES s'est réuni à LA GORGUE sur convocation de son Président du dix-neuf septembre deux mille vingt-deux.

N° 46-2022

**AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES**

Présentation,
adoption des Bilans
2020 et 2021 du
Programme Local de
Prévention des
Déchets Ménagers et
Assimilés (PLPDMA).

Nomenclature 9.1

Nombre de Délégués en exercice au jour de la séance :

titulaires : 71 - suppléants : 71

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 5

Présents CCFL (4) : BROUTEELE Philippe - DELVALLE Jean - DUYCK Joël - HENNEON François-Xavier

Présents CCFI (36) : BAILLEUL Jean-Pierre - BERTIN Philippe - BETOURNE Cédric - BOULET Elizabeth - BOUREL Michel - CARLIER Marie-Françoise - DARQUES Jérôme - DEBOUDT Nathalie - DEHESTRU Fabrice - DELANGUE Bernadette - DEVOS Joël - DUHAYON Bruno - DUHOO Michel - EVERAERE Luc - GRESSIER Elisabeth - GRIMBER Philippe - JUDE Frédéric - LEFEBVRE Franck - LEGRAND Michèle - LEMAIRE Roger - LOUVET Bruno - MAERTEN Gérard - MASQUELIER Philippe - OLIVIER Serge - POPELIER Bernadette - RUCKEBUSH Jean-Benoît - SCHRICKE Jean-Luc - SEINGIER Patrice - SMAL Éric - STORET César - TIBERGHIEEN Didier - UNVOAS Marie - VANDAMME Régis - VANDECAVEYE Pierre-Laurent - VANDENBERGHE Marjorie - WEEXSTEEN Emmanuel

Absents suppléés (7) : DELABRE Aimé par VANECCLOO Serge (CCFL) - DURUT Jocelyne par GOEDGEBUER Catherine (CCFL) - CRINQUETTE Philippe par DEGRAVE Géraldine (CCFI) - DELFOLIE Yves par CITERNE Denis (CCFI) - GAUTIER Antony par VANDENABEELE Florent (CCFI) - MAMETZ Danielle par DENIS Laurent (CCFI) - PLAETEVOET Jean-Michel par STOPIN Hélène (CCFI)

Pouvoirs (5) : BELLEVAL Valentin à GRIMBER Philippe (CCFI) - DAUTRICOURT Jean-François à VANDECAVEYE Pierre-Laurent (CCFI) - DELAIRE Carole à POPELIER Bernadette (CCFI) - DELVA Hervé à DUHOO Michel (CCFI) - DEWYNTER Jean-Jacques à CARLIER Marie-Françoise (CCFI)

Excusés (2) : BOONAERT Jean-Philippe (CCFL) - DE FARIA Anita (CCFI)

Absents (17) : PRUVOST Philippe (CCFL) - ABADIE Luc (CCFI) - ASSEMAN Céline (CCFI) - BARREZEELE Laurence (CCFI) - BEVE Francis (CCFI) - BEVE Nicolas (CCFI) - BILLIET Didier (CCFI) - BOULIER Eddie (CCFI) - DELEURENCE Thierry (CCFI) - DENEUCHE Marc (CCFI) - DEVEY Sylvain (CCFI) - DORMION Elise (CCFI) - DOYER Daniel (CCFI) - DUHAMEL Gaël (CCFI) - LEMIERE Emmanuel (CCFI) - LEROY Guy (CCFI) - LORIDAN Evelyne (CCFI)

Délibération n° 46 – 2022 : Autres domaines de compétences (Nomenclature 9.1)
Bilans annuels 2020 & 2021 des actions réalisées ou programmées dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Par délibération en date du 25 février 2019, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été adopté par le Comité Syndical du SMICTOM des Flandres pour le territoire englobant les communes de la CC Flandre Intérieure et de la CC Flandre Lys.

L'objectif du PLPDMA est d'atteindre une réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2024, le programme de prévention se décline en six axes thématiques et seize actions qui seront mises en œuvre d'ici 2024.

La mise en œuvre du PLPDMA doit faire l'objet d'un bilan annuel où est évalué l'impact des mesures mises en place sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés produites.

En raison de la pandémie Covid-19 et les mesures sanitaires mises en place, de nombreuses actions n'ont pu être mises en œuvre durant les années 2020 & 2021. De même pendant cette période, il n'a pas été envisageable de réunir la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi.

Les bilans 2020 & 2021 ont été à l'ensemble des membres de la pour avis, avant présentation au Comité Syndical.

Il convient en séance du Comité syndical, de présenter et d'adopter les données chiffrées du bilan des actions du PLPDMA mises en œuvre au cours des années 2020 & 2021, avant mise à la disposition du public sur le site Internet du SMICTOM des Flandres.

IL EST DEMANDE AU COMITE SYNDICAL :

- **d'adopter les bilans annuels 2020 & 2021 présentant les indicateurs financiers et statistiques des actions menées au sein du territoire du SMICTOM des Flandres dans le cadre de la prévention des déchets.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

- *certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- *informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

POUR COPIE CONFORME

Le Président du SMICTOM des Flandres



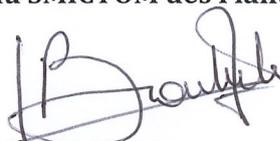

Philippe BROUTEELE

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	Prévisions 2022
Coût annuel de la fourniture de papier (SMICTOM)	454,80€ (100 ramettes)	526,32 € (104 ramettes)	542,40€ (100 ramettes)	355,86€ (62 ramettes)	
Coût annuel de la fourniture d'eau (SMICTOM - Bureaux + Déchèteries) NB: Bureaux - Fontaine avec bonne consignée depuis septembre 2019,	42,90 €	Coût total = 285,72 €	Coût total = 334,03€	Coût total = 349,31 €	
Nombre de bouteilles plastiques achetées et consommées (SMICTOM)	234 bouteilles d'1,5l achetées	Bureau SMICTOM 14 bonbonnes 18,9l d'eau soit 176 bouteilles 1,5 l évitées Déchèteries 996 bouteilles 1,5l eau consommées	Bureau SMICTOM 21 bonbonnes 18,9l d'eau soit 265 bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 789 bouteilles 1,5 l eau consommées	Bureau SMICTOM 20 bonbonnes 18,9l d'eau soit 264 bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 1102 bouteilles 1,5 l eau consommées	
Nombre de communes adhérentes à l'action	Non recensées				
Volume de déchets jetés lors des manifestations	Pas de retour des collectivités concernant l'organisation des événements communaux : brocantes, carnivals Neuf-Berquin				
Nombre d'associations souhaitant utiliser des gobelets réutilisables lors de manifestations	Crise sanitaire (pas d'événements)				
Nombre de communes adhérentes à l'action	Peu d'événements organisés (crise sanitaire)				
Assurer la prévention des déchets durant les événements communaux	En 2023, Prévoir un suivi des actions et volumes en collaboration avec les collectivités et la CCFI (REOMI) + Solliciter les collectivités pour bilan 2022 des événements communaux				
Promouvoir la mise en place d'éco-gestes au sein des services du SMICTOM des Flandres et de ses communes adhérentes					

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Indicateurs	Année de référence 2017		2019	2020	2021	Prévisions 2022	
	référence 2017	109792 hbts	110273 hbts	110282 hbts	118353 hbts		
Nombres d'ateliers organisés	1 atelier lors du salon	1 atelier lors du salon	1 atelier lors du salon	0 [pas de salon 2020]	2 ateliers lors du salon		
Nombre de participants	participants non comptabilisés			0	600 participants au salon, accès libre au stand		
Nombre de partenaires	1	1	1	0	2		
Enquête de satisfaction auprès des participants (qualitatif)	enquête non mise en place car action initialement prévue en 2021						Questionnaire de satisfaction à prévoir lors du salon 2022
Promouvoir le don alimentaire "anti-gaspil" auprès des habitants, des commerces et des restaurateurs	Nombre de dépôts dans le frigo	0	Contacts non aboutis	En cours de contractualisation avec un commerçant CCFL (difficultés : crise sanitaire)		Installation du Frigo solidaire chez le commerçant de la CCFL en janvier 2022	
	Nombre de commerçants utilisant l'application Too Good To Go	0	Communication d'informations sur l'appi en parallèle de l'opération "j'amène mes contenant"	Attention publicité et concurrence à éviter		Prise de contact avec d'autres commerçants Hazebrouck/Bailleul	



Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	Prévisions 2022
Nombre de réunions de sensibilisation organisées	0	0	1	3	
Nombre de participants aux réunions et de personnes sensibilisées lors de stands			40	110	
Coût d'achat des composteurs	8 000 €	0 €	11 500 € (150 composteurs)	11 500€ (150 composteurs)	Budget 2022 en augmentation (REOMI) Partenariat avec les collectivités Morbecque-Boeseghem-Lynde-Bailleul Achat de 1030 composteurs de 1100l - 800l-620l-445l Coût = 71 873,04€ Achats de 200 bokashis (composteurs de cuisine) coût = 10 418,40€ Coût total = 82 291,44€
Recettes des composteurs	2 620 €	2 460 €	2 760 €	8 850 €	
Nombre de composteurs vendus ou offerts	67 composteurs	64 composteurs	71 composteurs	233 composteurs	
Tonnages : - OMR collectées (CCFI+CCFL+Houtland + CCVR en 2021) - Végétaux (déchèteries + PAV + PAP)	25 842 T OMR 11 679 T Végétaux (déchèteries et PAV)	25 534 T OMR 12 418 T Végétaux (déchèteries, PAP et PAV) 10 478 T Végétaux (déchèteries, PAP et PAV)	26 214 T OMR 10 478 T Végétaux (déchèteries, PAP et PAV)	28 520 T OMR 16 662 T végétaux (déchèteries, PAV et PAP) (5 communes CCVR supplémentaires)	
Nombre de poules vendues	0	action initialement prévue en 2022			
Tonnages des OMR	25842T OMR	25534T OMR	26214T OMR	28520 T OMR	
Nombre de sites de composteurs municipaux	0	Bailleul a expérimenté 2 sites mais action non maintenue (trop de pelouse)			
Nbre de communes adhérentes à l'action	0	0	0	0	
Nombre d'unités de méthanisation fonctionnant avec des biodéchets	0	0	0	0	
Nombre de projets d'unités de méthanisation avec biodéchets à l'étude	0	SMICTOM non associé dans les études			
Quantités de biodéchets partant en méthanisation	0	0	0	0	Projets Agri Métha Hazebrouck et Baudelaet Environnement (concertation SMICTOM) 0
Promouvoir l'acquisition de poules composteuses		Communication sur cette éventuelle alternative pour une réduction de ces déchets organiques (CCFI-REOMI)			
Réduire les biodéchets des gros producteurs		Partenariat étudié avec la ville d'Hazebrouck (cimetières) En attente d'une décision municipale Création d'un guide collecte des Biodéchets Recrutement d'un stagiaire affecté à cette problématique			

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Indicateurs	Année de référence 2017			2019	2020	2021	Prévisions 2022
	109792 hbts	110273 hbts	110282 hbts	118353 hbts			
Nombre d'établissements scolaires participant à l'action	Non recensés						
	Non recensés						
Nombre d'animations pédagogiques réalisées (essentiellement portées sur le tri et les extensions de consignes de tri - diminution des OMR)	21 établissements 1040 élèves	22 établissements 1450 élèves	8 établissements 987 élèves (Covid)	6 établissements 162 élèves (protocole sanitaire covid contraignant)	La mise en œuvre de la REOMI incitera ces Ets Publics et autres à réduire leur production de déchets Sensibilisation en cantine Lycée des Flandres/Lycée Saint Jacques Hazebrouck Tri des déchets au self environ 750 élèves sensibilisés		
	Non recensés = aucun retour des établissements concernés						
Nombre de projets pédagogiques dans les établissements	Information non connue						
	Information non connue						
Quantités de déchets produits dans les établissements participant à l'action	Information non connue						
	Information non connue						
Coût d'achat d'outils pédagogiques	3 621,00 €	58,80 €	0	Lots SERD 2020 distribués en 2021 2400€ Lots SERD 2021 1211€			Renouvellement budget prévu pour tombola SERD 2022
	NEANT						
Sensibiliser les élèves au compostage par l'installation de lombricomposteurs	0	0	0	0	0	0	Projet SMICTOM de création d'un mini jardin pédagogique sur le site de Strazeelle (composteur à mettre en place)
	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'opérations organisées	Intervention du SMICTOM lors d'événements de nettoyage de la nature organisés par les collectivités locales, régionales et						
	1	1	1	1	1	1	Partenariat Association/Collectifs sur le territoire Envoi de courrier aux communes pour
Nombre de communes adhérentes à l'action	1 (Baillieu)						
	(Baillieu, Nieppe, Laventie, La Gorgue)						
Nombre de participants aux événements	30						
	230						

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

ID : 059-255900573-20220926-D46_2022-DE



Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Up Day	Quantités de déchets ramassés par événement		les associations sans retour chiffré des organisateurs : Hauts de France, Word Clean Up Day (15 communes)	1/2 benne (7m3)	1/2 benne (7m3) à Baillieu informations non communiquées pour les autres communes	proposition d'accompagnement par les ambassadeurs du tri sous forme de stands et d'animations
--------	---	--	---	-----------------	---	---

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Indicateurs	Année de référence 2017	2019	2020	2021	Prévisions 2022				
		110273 hbts	110282 hbts	118353 hbts					
Promouvoir les couches réutilisables	Accroître la distribution de l'autocollant à destination des usagers		Distribution régulière lors de stands de sensibilisation et mise à disposition permanente dans les lieux publics à destination des particuliers.	Suspension crise sanitaire (Maintien de l'action Points publics)	Réception de 5000 ex stop pub Impression CNR Distribution de 150 stop pub (communes ex-CCVR) Distribution toutes boîtes Steenwerck 1860 foyers (Bulletin municipal)	Reprise Distribution régulière lors de stands de sensibilisation et mise à disposition permanente dans les lieux publics à destination des particuliers.			
							0	0	1 stand au salon 2021
							0	0	600 participants au salon, accès libre au stand
							0	2	7
							0	2	2
Sensibiliser le grand public à l'éco consommation dans le secteur de la grande distribution	Nombre de réunions de sensibilisation organisées ou stand salon SERD	0	0	0	Augmentation de dotations à prévoir avec la mise en œuvre de la REOMI sur le territoire de la CCFI				
						0	0	0	
						0	0	0	
Opération "J'amène mes contenants"	Nombre de clients ramenant leurs propres contenants	0	22	Aucun adhérent supplémentaire	Difficile à comptabiliser : les commerçants ne recensent pas les clients utilisateurs				
						0	0	0	
						0	0	0	

Envoyé en préfecture le 03/10/2022
 Reçu en préfecture le 03/10/2022
 Affiché le
 ID : 059-255900573-20220926-D46_2022-DE

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Indicateurs	Année de référence 2017	2019	2020	2021	Prévisions 2022
Nombre de stands de sensibilisation et de personnes sensibilisées	11 340 personnes sensibilisées	15 473 personnes sensibilisées + 1000 visiteurs au salon SERD en accès libre aux stands	5 160 personnes sensibilisées (Pas de salon SERD - Covid)	7 270 personnes sensibilisées + 600 visiteurs au salon accès libre aux stands	
Nombre de publications et de vues sur la page Facebook du SMICTOM des Flandres	71 publications (tout confondu)	79 publications (diminution du aux publications ECT : 3538 vues)	Publications d'information	44 publications 90 448 personnes ont été touchées par les publications par les publications 1900 mentions 'j'aime	Création d'un guide sur la réduction de production de biodéchets. Création de publication sur le thème du zéro déchet "pas à pas vers le zéro déchet".
Organisation de ciné-débats organisés par le SMICTOM ou des communes	NEANT				
Coût de création des supports de communication	- €	- €		Guide CCVR réalisé et financé et distribué par la CCFI en partenariat avec le SMICTOM	Guide redevance incitative pour le secteur du SMICTOM réalisé en partenariat avec le syndicat, financé et distribué par la CCFI

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Indicateurs	Année de référence 2017			2019		2020		2021		Observations
	109 792	110 273	110 273	110 273 hbits	110 282 hbits	110 282 hbits	118 353 hbits	118 353 hbits		
Population	109 792	110 273	110 273	110 273 hbits	110 282 hbits	110 282 hbits	118 353 hbits	118 353 hbits		
OMR	25841,54	25534,32	25534,32	25534,32	26214,23	26214,23	28520,48	28520,48		
Déchets recyclables	4980,91	4793,35	4793,35	4793,35	5063,3	5063,3	4628,45	4628,45		
Végétaux (hors déchèteries)	5951	6122,4	6122,4	6122,4	5915,98	5915,98	8379,42	8379,42		
Verre	4499,5	4685,08	4685,08	4685,08	4874,86	4874,86	5301,32	5301,32		
Encombrants (hors déchèteries)	145	170,16	170,16	170,16	171,73	171,73	178	178		
Déchèteries	27183	26384,13	26384,13	26384,13	22394,35	22394,35	31640	31640		
Textiles	749	700	700	700	649	649	752	752		
(n-1 transmis 31/03/n)										
Papiers/Cartons	74	75,94	75,94	75,94	96,72	96,72	122	122		
Total DMA (en tonnes)	69423,95	68465,38	68465,38	68465,38	65380,17	65380,17	79 521,67	79 521,67		
Total DMA kg/hab	632,3	620,9	620,9	620,9	592,8	592,8	671,9	671,9		
Variation : variation +/- en %		0,98	0,98		0,95	0,95	1,13	1,13		

Le comparatif chiffré des tonnages 2021 par rapport à 2020 montre une augmentation de 1,13%

Cette variation est à interpréter avec précautions en raison de l'augmentation du nombre d'habitants suite à l'adhésion au 1er janvier 2021 de 5 communes supplémentaires (CCVR)

Observations :

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire de la Covid-19. Aussi, cette crise a eu une incidence conséquente sur l'ensemble des collectes : d'où une baisse des tonnages en OMR et emballages recyclables. Par contre, on peut constater une augmentation des déchets verts en raison de l'obligation de rester chez soi et d'une belle météo pendant le confinement. Cette période a aussi été très favorable à la collecte en apport volontaire du verre et des textiles. Les déchèteries ont été fermées pendant le confinement d'où une baisse des tonnages.

Il est donc plus juste de comparer les tonnages de 2021 avec ceux de 2019 malgré une augmentation de la population du syndicat de plus de 8 000 habitants au 1er janvier 2021.

Le poids de déchets par habitant a augmenté de 1,13 %, principalement en déchèteries et tout particulièrement pour les végétaux que ce soit en AV en PAP ou en déchèteries.

On ne peut malheureusement que constater une absence de retour des collectives sur les actions de prévention qu'ils réalisent en direct, malgré l'impact de ces actions sur l'environnement. La crise sanitaire a contraint les services du SMICTOM à annuler de nombreuses actions de sensibilisation et a retardé l'opération "Jamène mes contenants" et l'installation du "frigo solidaire" par mesure d'hygiène. De même, les animations scolaires et les stands grands publics ont été parfois reportés voire annulés.

La vente de composteurs a connu un vif succès en 2021 et cela va s'intensifier avec la mise en oeuvre de la redevance incitative et donc le souhait de réduire sa production de déchets organiques.

L'opération "couches lavables" va toucher un nouveau public sensibilisé à la réduction des déchets par la facturation incitative à venir. En 2021, 39 familles ont été dotées de kits de couches lavables pour s'essayer à cette utilisation et ainsi réduire le nombre de couches jetables utilisées. Cette sensibilisation aura tendance à perdurer et à s'étendre à d'autres familles.



Réunion du 25 Septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de septembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DES FLANDRES s'est réuni à HAZEBROUCK sur convocation de son Président du quinze septembre deux mille vingt-trois.

N° 34-2023

**AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES**

**Présentation et
adoption du Bilan
2022 du Programme
Local de Prévention
des Déchets
Ménagers et
Assimilés (PLPDMA)**

Nomenclature 9.1

Nombre de Délégués en exercice au jour de la séance :

titulaires : 72 - suppléants : 72

Nombre de présents : 42

Nombre de pouvoirs : 8

Présents CCFL (2) : BROUTEELE Philippe - PRUVOST Philippe

Présents CCFI (31) : ASSEMAN Céline - BETOURNE Cédric - BEVE Nicolas - BOULET Elizabeth - BOUREL Michel - CARLIER Marie-Françoise - COINTE Michel - DARQUES Jérôme (CCFI) - DEBOUDT Nathalie (CCFI) - DE FARIA Anita - DEHESTRU Fabrice - DELANGUE Bernadette - DELVA Hervé - DEVOS Joël - DORMION Elise - DUHOO Michel - EVERAERE Luc - GRIMBER Philippe - JUDE Frédéric - LEGRAND Michèle - LEMAIRE Roger - MAERTEN Gérard - MASQUELIER Philippe - OLIVIER Serge - SCHRICKE Jean-Luc - SEINGIER Patrice - SMAL Éric - STOPIN Hélène - VANDECAVEYE Pierre-Laurent - VANDENBERGHE Marjorie - WECXSTEEN Emmanuel

Absents suppléés (9) : DELABRE Aimé par CARDON Olivier (CCFL) - DURUT Jocelyne par GOEDGEBUER Catherine (CCFL) - HENNEON François-Xavier par FAIDUTTI Jean-Marc (CCFL) - CRINQUETTE Philippe par DEGRAVE Géraldine (CCFI) - DELFOLIE Yves par CITERNE Denis (CCFI) - DEVILLEZ Arnaud par SOWA Benjamin (CCFI) - GAUTIER Antony par DUREY Laurence (CCFI) - POPELIER Bernadette par PELLISSIER Didier (CCFI) - VANDAMME Régis par DEHAUDT Edith (CCFI)

Pouvoirs (8) : BOONAERT Jean-Philippe à PRUVOST Philippe (CCFL) - BELLEVAL Valentin à GRIMBER Philippe (CCFI) - BERTIN Philippe à OLIVIER Serge (CCFI) - GRESSIER Elisabeth à SMAL Eric (CCFI) - LEFEBVRE Franck à DELANGUE Bernadette (CCFI) - STORET César (CCFI) à BROUTEELE Philippe (CCFL) - TIBERGHIEN Didier à VANDECAVEYE Pierre-Laurent (CCFI) - UNVOAS Marie à MASQUELIER Philippe (CCFI)

Absents (20) : DELVALLE Jean (CCFL) - DUYCK Joël (CCFL) - ABADIE Luc (CCFI) - BARREZEELE Laurence (CCFI) - BEVE Francis (CCFI) - BILLIET Didier (CCFI) - BOULIER Eddie (CCFI) - DELAIRE Carole (CCFI) - DELEURENCE Thierry (CCFI) - DENEUCHE Marc (CCFI) - DEVEY Sylvain (CCFI) - DEWYNTER Jean-Jacques (CCFI) - DOYER Daniel (CCFI) - DUHAMEL Gaël (CCFI) - DUHAMEL Philippe (CCFI) - LEMIERE Emmanuel (CCFI) - LEROY Guy (CCFI) - LOUVET Bruno (CCFI) - MAMETZ Danielle (CCFI) - RUCKEBUSH Jean-Benoît (CCFI)

Excusés (2) : DAUTRICOURT Jean-François (CCFI) - DUHAYON Bruno (CCFI)

SMICTOM DES FLANDRES
COMITE SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

Délibération n°34 – 2023 : Autres domaines de compétences (Nomenclature 9.1) - Présentation et adoption du Bilan 2022 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Par délibération en date du 25 février 2019, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été adopté par le Comité Syndical du SMICTOM des Flandres pour le territoire englobant les communes de la CC Flandre Intérieure et de la CC Flandre Lys.

L'objectif du PLPDMA est d'atteindre une réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2024. Le programme de prévention se décline en six axes thématiques et seize actions qui seront mises en œuvre d'ici 2024.

La mise en œuvre du PLPDMA doit faire l'objet d'un bilan annuel où est évalué l'impact des mesures mises en place sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés produites.

Le bilan 2022 a été présenté à l'ensemble des membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi pour avis, le 12 septembre 2023, avant présentation au Comité Syndical.

Il convient en séance du Comité syndical, de présenter et d'adopter les données chiffrées du bilan des actions du PLPDMA mises en œuvre au cours de l'année 2022, avant mise à la disposition du public sur le site Internet du SMICTOM des Flandres.

IL EST DEMANDE AU COMITE SYNDICAL :

- **d'adopter le bilan annuel 2022 présentant les indicateurs financiers et statistiques des actions menées au sein du territoire du SMICTOM des Flandres dans le cadre de la prévention des déchets.**

ADOpte A l'UNANIMITE

Le Président,

- *certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- *informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.*

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**



Le Président du SMICTOM des Flandres


Philippe BROUTEELE

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 1 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts
Promouvoir la mise en place d'éco gestes au sein des services du SMICTOM des Flandres et de ses communes adhérentes	Coût annuel de la fourniture de papier (SMICTOM)	454,80€ (100 ramettes)	526.32 € (104 ramettes)	542,40€ (100 ramettes)	355,86€ (62 ramettes)	Coût du papier: 317.82€ pour 60 ramettes A4 soit 30 000 feuilles et 5 ramettes A3 soit 2 500 feuilles
	Coût annuel de la fourniture d'eau (SMICTOM - Bureaux + Déchèteries)NB: Bureaux - Fontaine avec bonbonne consignée depuis septembre 2019,	42,90 €	Coût total = 285,72 € +144€ = 429,72€	Coût total = 334,03€ + 144 = 478,03€	Coût total = 349,31 € + 144 = 493,31€	Fourniture d'eau: Bureau: 31 bonbonnes (260,40€ + 144€ de location/an= 404,40€) soit 391 bouteilles d'1.5L évitées – Déchèteries : 2520 bouteilles d'1.5L coût: 456.12€ total 860,52€ (Consommation d'eau plus importante en raison des températures élevées pendant la période estivale)
	Nombre de bouteilles plastiques achetées et consommées (SMICTOM)	234 bouteilles d'1,5l achetées	Bureau SMICTOM 14 bonbonnes 18,9l d'eau soit 176 bouteilles 1,5 l évitées Déchèteries 996 bouteilles 1,5l eau consommées	Bureau SMICTOM 21 bonbonnes 18,9l d'eau soit 265 bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 789 bouteilles 1,5 l eau consommées	Bureau SMICTOM 20 bonbonnes 18,9l d'eau soit 264 bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 1102 bouteilles 1,5 l eau consommées	Bureau SMICTOM 31 bonbonnes 18,9l d'eau soit 390,6 Bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 2520 Bouteilles 1,5 l eau consommées (Consommation d'eau plus importante en raison des températures élevées pendant la période estivale)

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

	Nombre de communes adhérentes à l'action	Non recensées		envoi de la charte d'éco-gestes aux collectivités en août 2021 aucun retour	Aucun retour des collectivités	
Assurer la prévention des déchets durant les évènements communaux	Volume de déchets jetés lors des manifestations		Pas de retour des collectivités concernant l'organisation des évènements communaux : brocantes, carnivals Neuf-Berquin	Crise sanitaire (pas d'évènements)	Peu d'évènements organisés (crise sanitaire)	Service communication restreint, peu d'ADT. Pas de suivi possible.
	Nombre d'associations souhaitant utiliser des gobelets réutilisables lors de manifestations					
	Nombre de communes adhérentes à l'action					

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 2 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts
Sensibiliser le grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire	Nombres d'ateliers organisés	1 atelier lors du salon	1 atelier lors du salon	0 [pas de salon 2020]	2 ateliers lors du salon	1 Stand lors du salon
	Nombre de participants	participants non comptabilisés		0	600 participants au salon, accès libre au stand	584 participants au salon, accès libre au stand
	Nombre de partenaires	1	1	0	2	1
	Enquête de satisfaction auprès des participants (qualitatif)	enquête non mise en place car action initialement prévue en 2021			Non réalisée	Non réalisée
Promouvoir le don alimentaire "anti-gaspi" auprès des habitants, des commerces et des restaurateurs	Nombre de dépôts dans le frigo	0	Contacts non aboutis	En cours de contractualisation avec un commerçant CCFL (difficultés : crise sanitaire)	Contrat souscrit avec un commerçant de la CCFL fin 2021	Installation du frigo en février 2022. Départ satisfaisant Apports variés (yahourts, plats ou yahourt bébé, lait...) Un jeune garçon cultive un potager exclusivement pour le frigo.
	Nombre de commerçants utilisant l'application Too Good To Go	0	Communication d'informations sur l'appli en parallèle de l'opération "j'amène mes contenant"	Attention publicité et concurrence à éviter		Action arrêtée selon le calendrier prévisionnel

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 3 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts
Poursuivre la promotion du compostage domestique	Nombre de réunions de sensibilisation organisées	0	0	1	3	2
	Nombre de participants aux réunions et de personnes sensibilisées lors de stands			40	110	2 événements en 2022: marché nocturne à Saint jans Cappel et stand à Lynde environ 100 personnes sensibilisées
	Coût d'achat des composteurs	8 000 €	0 €	11 500 € (150 composteurs)	11 500€ (150 composteurs)	106 495,03€ (1561 composteurs)
	Recettes des composteurs	2 620 €	2 460 €	2 760 €	8 850 €	Composteurs: 34 449 € Bokashis: 1 380€
	Nombre de composteurs vendus ou offerts	67 composteurs	64 composteurs	71 composteurs	233 composteurs	950 composteurs vendus 46 Bokashis vendus 7 composteurs offerts
	Tonnages : - OMR collectées (CCFI+CCFL+Houtland + CCVR en 2021) - Végétaux (déchèteries + PAV + PAP)	25 842 T OMR 11 679 T Végétaux (déchèteries et PAV)	25 534 T OMR 12 418 T Végétaux (déchèteries, PAP et PAV)	26 214 T OMR 10 478 T Végétaux (déchèteries, PAP et PAV)	28 520 T OMR 16 662 T végétaux (déchèteries, PAV et PAP) (5 communes CCVR supplémentaires)	23 737 T OMR 12 617 T végétaux (déchèteries, PAV et PAP)
Promouvoir l'acquisition de poules composteuses	Nombre de poules vendues	Prévue en 2022				Non réalisée
	Tonnages des OMR	25842T OMR	25534T OMR	26214T OMR	28520 T OMR	23737 T OMR
Réduire les biodéchets des gros producteurs	Nombre de sites de composteurs municipaux	0	Bailleul a expérimenté 2 sites mais action non maintenue (trop de pelouse)	0	0	0
	Nbre de communes adhérentes à l'action	0	0	0	0	0

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

	Nombre d'unités de méthanisation fonctionnant avec des biodéchets	0	0	0	0	2	
	Nombre de projets d'unités de méthanisation avec biodéchets à l'étude	0	SMICTOM non associé dans les études			Projets Agri Métha Hazebrouck et Baudalet Environnement (concertation SMICTOM)	Agri Métha Hazebrouck
	Quantités de biodéchets partant en méthanisation	0	0	0	0		

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 4 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts
Réduire les déchets dans les écoles	Nombre d'établissements scolaires participant à l'action	Non recensés				
	Nombre d'animations pédagogiques réalisées (essentiellement portées sur le tri et les extensions de consignes de tri - diminution des OMR)	21 établissements 1040 élèves	22 établissements 1450 élèves	8 établissements 987 élèves (Covid)	6 établissements 162 élèves (protocole sanitaire covid contraignant)	19 établissements 2032 élèves
	Nombre de projets pédagogiques dans les établissements	Non recensés = aucun retour des établissements concernés				
	Quantités de déchets produits dans les établissements participant à l'action	Information non connue				
Coût d'achat d'outils pédagogiques	3 621,00 €	58,80 €	0	Lots SERD 2020 distribués en 2021 2400€ Lots SERD 2021 1211€	Lots SERD 2022 1441,7€ Jeux: 777,7€ Livres:	
Sensibiliser les élèves au compostage par l'installation de lombricomposteurs	Nombre d'établissements scolaires participant à l'action	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
	Nombres d'élèves sensibilisés	0	0	0	0	0

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

	Nombre de lombricomposteurs mis en place	0	0	0	0	0
Opérations "Clean Up Day"	Nombre d'opérations organisées		Intervention du SMICTOM lors d'événements de nettoyage de la nature organisés par les collectivités locales, régionales et les associations sans retour chiffré des organisateurs : Hauts de France, Word Clean Up Day (15 communes)	1	4	2 Stands World Clean Up Day + Collège Maxime Deyts
	Nombre de communes adhérentes à l'action			1 (Bailleul)	4 (Bailleul, Nieppe, Laventie, La Gorgue)	1 (Bailleul)
	Nombre de participants aux évènements			30	230	100
	Quantités de déchets ramassés par évènement			1/2 benne (7m3)	1/2 benne (7m3) à Bailleul informations non communiquées pour les autres communes	8 Sacs noirs de 100L 4 Sacs de recyclables de 50 L 2 Bouteilles de mégots de cigarette 1 sac de 50 L de verre (bouteilles, bocaux) + collège Maxime Deyts 28 sacs noirs de 100L

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 5 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts
Elargir le plan d'actions de distribution du STOP PUB	Accroître la distribution de l'autocollant à destination des usagers		Distribution régulière lors de stands de sensibilisation et mise à disposition permanente dans les lieux publics à destination des particuliers.	Suspension crise sanitaire (Maintien de l'action Points publics)	Réception de 5000 ex stop pub impression CNR Distribution de 150 stop pub (communes ex-CCVR) Distribution toutes boîtes Steenwerck 1860 foyers (Bulletin municipal)	Distribution de stop pub 3169
Promouvoir les couches réutilisables	Nombre de réunions de sensibilisation organisées ou stand salon SERD	0	0	0	1 stand au salon 2021	1 stand au salon 2022
	Nombre de participants aux réunions ou stand salon SERD	0	0	0	600 participants au salon, accès libre au stand	584 participants au salon, accès libre au stand
	Nombre de familles volontaires	0	2 CCFL : 23	2 CCFL : 23	7 CCFL : 32	16 CCFL:12
	Tonnages d'OMR	25842T OMR	25534T OMR	26214T OMR	28520 T OMR (+CCVR)	23737 T OMR
	Nombre de couches jetables évitées dans les familles témoins	0	CCFI : 2 500 couches CCFL : 28 750couches	CCFI : 2 500 couches CCFL : 28 750 couches	CCFI : 8 750 couches CCFL : 40 000 couches	CCFI: 20 000 couches CCFL: 15 000 couches

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Réduire les textiles sanitaires dans les EHPAD	Nombre d'EHPAD participant à l'action		Informations prises auprès de la Région pour financement européen - dossier administratif lourd à constituer Le projet doit impérativement être porté par le Syndicat (Achat et location aux EHPAD ou Centre Hospitalier) Prévoir recensement des établissements intéressés après mise en oeuvre effective de la REOMI et de la première facturation.			
	Quantités de déchets évités grâce aux écodigesteurs					
	Tonnages d'OMR et de cartons					
Sensibiliser le grand public à l'éco consommation dans le secteur de la grande	Nombre de grandes distributions partenaires		Aucun retour des centres commerciaux contactés	Crise sanitaire	Crise sanitaire	0
	Nombre de clients sensibilisés					
	Nombre de macarons distribués	0	22	Aucun adhérent supplémentaire	Aucun adhérent supplémentaire	Aucun adhérent supplémentaire
	Nombre de clients ramenant leurs propres contenants	0	Difficile à comptabiliser : les commerçants ne recensent pas les clients utilisateurs	Aucun retour	Aucun retour	Aucun retour
	Nombre de sacs non distribués par le commerce	0	Difficile à comptabiliser : les commerçants ne recensent pas les clients utilisateurs	Aucun retour	Aucun retour	Aucun retour

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Opération "J'amène mes contenants"	Coût d'impression des macarons	0	97,20 €	0	0	0
------------------------------------	--------------------------------	---	---------	---	---	---

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 6 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts
Communication prévention	Nombre de stands de sensibilisation et de personnes sensibilisées	11 340 personnes sensibilisées	15 473 personnes sensibilisées + 1000 visiteurs au salon SERD en accès libre aux stands	5 160 personnes sensibilisées (Pas de salon SERD - Covid)	7 270 personnes sensibilisées + 600 visiteurs au salon accès libre aux stands	15 Stands 341 Personnes sensibilisées + 584 visiteurs au salon accès libre aux stands
	Nombre de publications et de vues sur la page Facebook du SMICTOM des Flandres	71 publications (tout confondu)	79 publications (diminution du aux publications ECT : 3538 vues)	Publications d'information	44 publications 90 448 personnes ont été touchées par les publications 1900 mentions "j'aime"	58 Publications 135 512 Personnes ont été touchées 3100 mentions "j'aime"
	Organisation de ciné-débats organisés par le SMICTOM ou des communes	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

	Coût de création des supports de communication	- €	- €	- €	Guide CCVR réalisé et financé et distribué par la CCFI en partenariat avec le SMICTOM	- €
--	--	-----	-----	-----	---	-----

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Indicateurs généraux	Indicateurs	Année de référence 2017	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts
	Population	109 792	110 273	110 282	118 353	118692
	OMR	25841,54	25534,32	26214,23	28520,48	23737
	Déchets recyclables	4980,91	4793,35	5063,3	4628,45	5455,99
	Végétaux (hors déchèteries)	5951	6122,4	5915,98	8379,42	6125,53
	Verre	4499,5	4685,08	4874,86	5301,32	5384,59
	Encombrants (hors déchèteries)	145	170,16	171,73	178	161
	Déchèteries	27183	26384,13	22394,35	31640	28322,56
	Textiles (n-1 transmis 31/03/n)	749	700	649	752	778
	Papiers/Cartons	74	75,94	96,72	122	23,72
	Total DMA (en tonnes)	69423,95	68465,38	65380,17	79 521,67	69964,67
	Total DMA kg/hab	632,3	620,9	592,8	671,9	589,46
	Variation : variation +/- en %		-1,81	-4,51	13,34	-12,27
	Variation : variation +/- en % N / ANNEE DE REF		-1,81	-6,24	6,26	-6,78

Observations :

Nous constatons une baisse des DMA en 2022, de 12,27% par rapport à 2021. En comparant l'année 2022 avec l'année de référence (2017), on constate une baisse de 6,78%. La diminution des DMA se poursuit, dans un contexte de renouvellement de marché en avril 2022, qui a permis d'uniformiser les prestations et les fréquences de collectes sur l'ensemble du territoire. L'année a été marquée par : un arrêt de la collecte du verre en PAP, à compter du 1er Janvier 2022 et une généralisation de l'extension des consignes de tri. La vente de composteurs est en très forte hausse, notamment en raison de la loi AGECE et du retrait des biodéchets des OMR à compter du 1er janvier 2024, et en partie dû à la mise en place de la Redevance Incitative le 1er janvier 2023.



Réunion du 10 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix du mois de juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DES FLANDRES s'est réuni à HAZEBROUCK sur convocation de son Président du trente mai deux mille vingt-quatre.

Nombre de Délégués en exercice au jour de la séance :

titulaires : 72 - suppléants : 72

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs : 7

Présents CCFL (4) : BROUTEELE Philippe - DUYCK Joël - HENNEON François-Xavier – PRUVOST Philippe

Présents Cœur de Flandre Agglo (28) : ASSEMAN Céline -BERTIN Philippe - BETOURNE Cédric - BOULET Elizabeth - CARLIER Marie-Françoise - COINTE Michel - DAUTRICOURT Jean-François - DEBOUDT Nathalie -DE FARIA Anita - DEHESTRU Fabrice - DELANGUE Bernadette - DELVA Hervé- DEVOS Joël- DORMION Elise - DUHOO Michel –JUDE Frédéric – LEGRAND Michèle - LEMAIRE Roger - MAERTEN Gérard - MASQUELIER Philippe - SCHRICKE Jean-Luc - SEINGIER Patrice - SMAL Éric – STOPIN Marie- Hélène- TIBERGHEN Didier- - VANDECAVEYE Pierre-Laurent - VANDENBERGHE Marjorie - WECXSTEEN Emmanuel

Absents suppléés (7) : DELABRE Aimé par VANECCLOO Serge (CCFL) - DURUT Jocelyne par GOEDGEBUER Catherine (CCFL)- CRINQUETTE Philippe par DEGRAVE Géraldine (Cœur de Flandre Agglo) - DELFOLIE Yves par CITERNE Denis (Cœur de Flandre Agglo) - DUHAYON Bruno par DEHEUNINCK Julien (Cœur de Flandre Agglo) -POPELIER Bernadette par PELLISSIER Didier (Cœur de Flandre Agglo) - STORET César par PIERREUSE Jean-Christophe (Cœur de Flandre Agglo)

Pouvoirs (7) : BELLEVAL Valentin (Cœur de Flandre Agglo) à BROUTEELE Philippe (CCFL) - DARQUES Jérôme à DEBOUDT Nathalie (Cœur de Flandre Agglo) - DEVILLEZ Arnaud à LEGRAND Michèle (Cœur de Flandre Agglo) – EVERAERE Luc à BOULET Elizabeth (Cœur de Flandre Agglo) - GAUTIER Antony à VANDENBERGHE Marjorie (Cœur de Flandre Agglo) - GRESSIER Elisabeth à VANDECAVEYE Pierre Laurent (Cœur de Flandre Agglo) – GRIMBER Philippe à DORMION Elise (Cœur de Flandre Agglo)

Absents (26) : BOONAERT Jean-Philippe (CCFL) -DELVALEE Jean (CCFL) - ABADIE Luc (Cœur de Flandre Agglo)- BARREZEELE Laurence (Cœur de Flandre Agglo) - BEVE Francis (Cœur de Flandre Agglo) - BEVE Nicolas (Cœur de Flandre Agglo) - BILLIET Didier (Cœur de Flandre Agglo) - BOULIER Eddie (Cœur de Flandre Agglo) - BOUREL Michel (Cœur de Flandre Agglo)- DELAIRE Carole (Cœur de Flandre Agglo) - DELEURENCE Thierry (Cœur de Flandre Agglo) - DENEUCHE Marc (Cœur de Flandre Agglo) - DEVEY Sylvain (Cœur de Flandre Agglo) - DEWYNTER Jean-Jacques (Cœur de Flandre Agglo) - DOYER Daniel (Cœur de Flandre Agglo) - DUHAMEL Gaël (Cœur de Flandre Agglo) - DUHAMEL Philippe (Cœur de Flandre Agglo) - LEFEBVRE Franck (Cœur de Flandre Agglo)-LEMIERE Emmanuel (Cœur de Flandre Agglo) - LEROY Guy (Cœur de Flandre Agglo) - LOUVET Bruno (Cœur de Flandre Agglo)- MAMETZ Danièle (Cœur de Flandre Agglo)- OLIVIER Serge (Cœur de Flandre Agglo)– RUCKEBUSH Jean-Benoît (Cœur de Flandre Agglo) - UNVOAS Marie (Cœur de Flandre Agglo)- VANDAMME Régis(Cœur de Flandre Agglo)

N° 24-2024

**Autres domaines
de compétences**

**Présentation et
adoption du Bilan
2023 du Programme
Local de Prévention
des Déchets Ménagers
et Assimilés (PLPDMA)**

(Nomenclature 9.1)

SMICTOM DES FLANDRES
COMITE SYNDICAL DU 10 JUIN 2024

Délibération n°24-2024 : Autres domaines de compétences (Nomenclature 9.1) - Présentation et adoption du Bilan 2023 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Par délibération en date du 25 février 2019, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été adopté par le Comité Syndical du SMICTOM des Flandres pour le territoire englobant les communes de Cœur de Flandre Agglo et de la CC Flandre Lys.

L'objectif du PLPDMA est d'atteindre une réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2024. Le programme de prévention se décline en six axes thématiques et seize actions qui seront mises en œuvre d'ici 2024.

La mise en œuvre du PLPDMA doit faire l'objet d'un bilan annuel où est évalué l'impact des mesures mises en place sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés produites.

Le bilan 2023 a été présenté à l'ensemble des membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi pour avis, le 11 mars 2024, avant présentation au Comité Syndical.

Il convient en séance du Comité syndical, de présenter et d'adopter les données chiffrées du bilan des actions du PLPDMA mises en œuvre au cours de l'année 2023, avant mise à la disposition du public sur le site Internet du SMICTOM des Flandres.

IL EST DEMANDE AU COMITE SYNDICAL :

- **d'adopter le bilan annuel 2023 présentant les indicateurs financiers et statistiques des actions menées au sein du territoire du SMICTOM des Flandres dans le cadre de la prévention des déchets.**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)**

POUR COPIE CONFORME

Le Président du SMICTOM des Flandres




Philippe BROUTEELE

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 1 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	PREVISIONS 2024
Promouvoir la mise en place d'éco gestes au sein des services du SMICTOM des Flandres et de ses communes adhérentes	Coût annuel de la fourniture de papier (SMICTOM)	454,80€ (100 ramettes)	526.32 € (104 ramettes)	542,40€ (100 ramettes)	355,86€ (62 ramettes)	Coût du papier: 317.82€ pour 60 ramettes A4 soit 30 000 feuilles et 5 ramettes A3 soit 2 500 feuilles	Coût du papier: 631,72€ pour 95 ramettes A4 1 ramette A4 papier épais de 250 feuilles soit 47750 feuilles et 5 ramettes A3 soit 2500 Feuilles En augmentation car: * Plus d'agents administratifs * Service gestion de bac + biodéchets * Elaboration de supports de com en interne	Favoriser la numérisation plutôt que la production de documents papier.
	Nombre de bouteilles plastiques achetées et consommées (SMICTOM)	234 bouteilles d'1,5l achetées	Bureau SMICTOM 14 bonbonnes 18,9l d'eau soit 176 bouteilles 1,5 l évitées Déchèteries 996 bouteilles 1,5l eau consommées	Bureau SMICTOM 21 bonbonnes 18,9l d'eau soit 265 bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 789 bouteilles 1,5 l eau consommées	Bureau SMICTOM 20 bonbonnes 18,9l d'eau soit 264 bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 1102 bouteilles 1,5 l eau consommées	Bureau SMICTOM 31 bonbonnes 18,9l d'eau soit 390,6 Bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 2520 Bouteilles 1,5 l eau consommées (Consommation d'eau plus importante en raison des températures élevées pendant la période estivale)	Bureau SMICTOM 58 bonbonnes Déchèteries 2856 bouteilles d'1,5L Effectif plus important dans les Services	* Poursuivre le contrat pour la fontaine * Equipement en fontaines sur réseau de 5 déchèteries (EBBLINGHEM, LAVENTIE, BAILLEUL, STEENBECQUE, NIEPPE) prévu au budget
	Coût annuel de la fourniture d'eau (SMICTOM - Bureaux + Déchèteries)NB: Bureaux - Fontaine avec bonbonne consignée depuis septembre 2019	42,90 €	Coût total = 285,72 € +144€ = 429,72€	Coût total = 334,03€ + 144 = 478,03€	Coût total = 349,31 € + 144 = 493,31€	Fourniture d'eau: Bureau: 31 bonbonnes (260,40€ + 144€ de location/an= 404,40€) soit 391 bouteilles d'1.5L évitées – Déchèteries : 2520 bouteilles d'1.5L coût: 456.12€ total 860,52€ (Consommation d'eau plus importante en raison des températures élevées pendant la période estivale)	Coût total: 631,2€ + 676,25€ = 1307,45€	

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

	Nombre de communes adhérentes à l'action	Non recensées		envoi de la charte d'éco-gestes aux collectivités en août 2021 aucun retour	Aucun retour des collectivités	Charte non envoyée en 2023	* Charte éco-gestes, mise à jour et publiée sur le site internet à transmettre aux collectivités. * Création d'un questionnaire auprès des communes pour estimer les éco-gestes déjà mis en place, les encourager à poursuivre et mettre en lumière les initiatives.
Assurer la prévention des déchets durant les événements communaux	Volume de déchets jetés lors des manifestations		Pas de retour des collectivités concernant l'organisation des événements communaux : brocantes, carnavaux Neuf-Berquin	Crise sanitaire (pas d'événements)	Peu d'événements organisés (crise sanitaire)	Service communication restreint, peu d'ADT. Pas de suivi possible.	Déchets des événements communaux gérés en direct avec Cœur de Flandre Agglo
	Nombre d'associations souhaitant utiliser des gobelets réutilisables lors de manifestations						
	Nombre de communes adhérentes à l'action						

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 2 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	PREVISIONS 2024
Sensibiliser le grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire	Nombres d'ateliers organisés	1 atelier lors du salon	1 atelier lors du salon	0 [pas de salon 2020]	2 ateliers lors du salon	1 Stand lors du salon	1 Stand lors du salon Mickaël Wickaert	* Un stand, atelier cuisine pour le salon 2024 * CCAS: ateliers cuisine pour l'épicerie solidaire * Publications facebook (anti gaspi, cuisiner les restes, recettes fanes de légumes, promotion des légumes moches...)
	Nombre de participants	participants non comptabilisés		0	600 participants au salon, accès libre au stand	584 participants au salon, accès libre au stand	590 participants au salon, accès libre au stand	
	Nombre de partenaires	1	1	0	2	1	1	
	Enquête de satisfaction auprès des participants (qualitatif)	enquête non mise en place car action initialement prévue en 2021			Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	
Promouvoir le don alimentaire "anti-gaspi" auprès des habitants, des commerces et des restaurateurs	Nombre de dépôts dans le frigo	0	Contacts non aboutis	En cours de contractualisation avec un commerçant CCFL (difficultés : crise sanitaire)	Contrat souscrit avec un commerçant de la CCFL fin 2021	Installation du frigo en février 2022. Départ satisfaisant Apports variés (yahourts, plats ou yahourts bébé, lait...) Un jeune garçon cultive un potager exclusivement pour le frigo.	Le frigo au CAOU dans le bocal a beaucoup moins d'apports: 2 personnes principalement déposent (2 dépôts par semaine) : - une dame dépose du pain - La commerçante dépose quelques fruits et légumes	* La commerçante de Merville a restitué le frigo au SMICTOM - Mars 2024 * Proposition au CANM d'Hazebrouck pour accueillir le Frigo
	Nombre de commerçants utilisant l'application Too Good To Go	0	Communication d'informations sur l'appli en parallèle de l'opération "j'amène mes contenant"	Attention publicité et concurrence à éviter		Action arrêtée selon le calendrier prévisionnel		

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 3 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	PREVISIONS 2024
Poursuivre la promotion du compostage domestique	Nombre de réunions de sensibilisation organisées	0	0	1	3	2	0	* Actions durant la semaine Tous au Compost *Poursuite des ventes à prix préférentiel : composteurs, bokashis et bioseaux
	Nombre de participants aux réunions et de personnes sensibilisées lors de stands			40	110	2 évènements en 2022: marché nocturne à Saint jans Cappel et stand à Lynde environ 100 personnes sensibilisées	TOUS AU COMPOST (marché Hazebrouck + Bailleul) 100 personnes / Stand journée technique à destination des élus 40 personnes /	
	Coût d'achat des composteurs	8 000 €	0 €	11 500 € (150 composteurs)	11 500€ (150 composteurs)	106 495,03€ (150 composteurs)	43116€ (520 composteurs) 2832,6€ (50 Bokashi) 5677,20€ (250 Bioseaux)	
	Recettes des composteurs	2 620 €	2 460 €	2 760 €	8 850 €	Composteurs: 34 449 € Bokashis: 1 380€	Composteurs: 19731€ Bokashi: 1170€ Bioseaux: 260€	
	Nombre de composteurs vendus ou offerts	67 composteurs	64 composteurs	71 composteurs	233 composteurs	950 composteurs vendus 46 Bokashis vendus 7 composteurs offerts	CCFI: 566 Composteurs 39 Bokashi 26 Bioseaux CCFL: 291 composteurs attribués	
	Tonnages : - OMR collectées (CCFI+CCFL+Houtland + CCVR en 2021) - Végétaux (déchèteries + PAV + PAP)	25 842 T OMR 11 679 T Végétaux (déchèteries et PAV)	25 534 T OMR 12 418 T Végétaux (déchèteries, PAP et PAV)	26 214 T OMR 10 478 T Végétaux (déchèteries, PAP et PAV)	28 520 T OMR 16 662 T végétaux (déchèteries, PAV et PAP) (5 communes CCVR supplémentaires)	23 737 T OMR 12 617 T végétaux (déchèteries, PAV et PAP)	17594,35 T OMR 14156,4 T Végétaux (déchèteries, PAV et PAP)	
Promouvoir l'acquisition de poules composteuses	Nombre de poules vendues	Prévue en 2022				Non réalisée	Non réalisée	
	Tonnages des OMR	25842T OMR	25534T OMR	26214T OMR	28520 T OMR	23737 T OMR	17594,35 T OMR	
Réduire les biodéchets des gros producteurs	Nombre de sites de composteurs municipaux	0	Bailleul a expérimenté 2 sites mais action non maintenue (trop de pelouse)	0	0	0	1 Flêtre	
	Nbre de communes adhérentes à l'action	0	0	0	0	0	0	
	Nombre d'unités de méthanisation fonctionnant avec des biodéchets	0	0	0	0	2	2	

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

	Nombre de projets d'unités de méthanisation avec biodéchets à l'étude	0	SMICTOM non associé dans les études		Projets Agri Métha Hazebrouck et Baudelet Environnement (concertation SMICTOM)	Agri Métha Hazebrouck	2 (Baudelet, AgriFlandres énergies Renescure) * Consultation de l'ensemble des sites de compostage SPAn 3 et unités de méthanisation (AgriFlandres énergies Renescure et AgriMétha Hazebrouck) Recynergie...	<ul style="list-style-type: none"> * Mise en place de sites de compostage partagé (FOH, Villogia...) * Autres projets de sites de compostage partagé * Mise en place accompagnement et suivi de composteurs autonomes en établissement (Steenwerck, Le Doulieu) * Enquête auprès des communes * Dossier Fonds vert
	Quantités de biodéchets partant en méthanisation	0	0	0	0		?	

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 4 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 Hbts	PREVISIONS 2024
Réduire les déchets dans les écoles	Nombre d'animations pédagogiques réalisées (essentiellement portées sur le tri et les extensions de consignes de tri - diminution des OMR)	21 établissements 1040 élèves	22 établissements 1450 élèves	8 établissements 987 élèves (Covid)	6 établissements 162 élèves (protocole sanitaire covid contraignant)	19 établissements 2032 élèves	55 animations 44 établissements 2328 élèves	* Poursuite des animations en milieu scolaire, centres de loisirs, mercredis récréatifs * Mise à jour des supports pédagogiques, recherche/ création de nouveaux jeux. (Refashion, Défi rien de neuf, Le petit composteur...)
	Coût d'achat d'outils pédagogiques	3 621,00 €	58,80 €	0	Lots SERD 2020 distribués en 2021 2400€ Lots SERD 2021 1211€	Lots SERD 2022 1441,7€ Jeux: 777,7€	Lots SERD 2023 Jeux: (2249,29€ + 1110,10€ + 249€) Livres: 69,5€ Charlotte, la reine du compost Soit 3677,89€	Mise à jour des jeux, recherches de nouveaux jeux et outils pédagogiques, réalisation d'une projection intégrant les vidéos et supports d'animation
Sensibiliser les élèves au compostage par l'installation de lombricomposteurs	Nombre de lombricomposteurs mis en place	0	0	0	0	0	0	LOMBRICOMPOSTAGE PEDAGOGIQUE : * Elaboration d'in livret de suivi * Animations lombricompostage * Atelier DIY de création de lombricomposteurs + suivi 34 en cours COMPOSTAGE PEDAGOGIQUE: * Diagnostisc des composteurs actuellement présents dans les établissements scolaires * Elaboration d'un livret de suivi * Animations compostage en classe et installation/ suivi de composteurs pédagogiques (face translucide) Sept 2024 * Attribution des composteurs en milieu scolaire uniquement quand il y a un projet pédagogique + suivi et avec retour de l'établissement * Formation guide composteur et maître composteur pour 3 agents du SMICTOM

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Opérations "Clean Up Day"	Nombre d'opérations organisées			1	4	2 Stands World Clean Up Day + Collège Maxime Deyts	HAUTS DE France PROPRES: * L'Institut Hazebrouck * Cité scolaire des Flandres Hazebrouck	Poursuite de l'action: World Clean Up Day, Hauts de France Propres...
	Nombre de communes adhérentes à l'action		Intervention du SMICTOM lors d'événements de nettoyage de la nature organisés par les collectivités locales, régionales et les associations sans retour chiffré des organisateurs : Hauts de France, Word Clean Up Day (15 communes)	1 (Bailleul)	4 (Bailleul, Nieppe, Laventie, La Gorgue)	1 (Bailleul)	1 Hazebrouck	
	Nombre de participants aux événements			30	230	100	<u>LEP des Flandres</u> : (écodélégués) 20 élèves <u>Institut Hazebrouck</u> : 100 élèves	
	Quantités de déchets ramassés par évènement			1/2 benne (7m3)	1/2 benne (7m3) à Bailleul informations non communiquées pour les autres communes	8 Sacs noirs de 100L 4 Sacs de recyclables de 50 L 2 Bouteilles de mégots de cigarette 1 sac de 50 L de verre (bouteilles, bocaux) + collège Maxime Deyts 28 sacs noirs de 100L	<u>Institut agricole</u> : 80kg CS 60kg OMR 60kg encombrants <u>LEP des Flandres</u> : 10CS 10 OMR 9 bouteilles de mégots de cigarettes	
AXE 5 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	PREVISIONS 2024
Elargir le plan d'actions de distribution du STOP PUB	Accroître la distribution de l'autocollant à destination des usagers		Distribution régulière lors de stands de sensibilisation et mise à disposition permanente dans les lieux publics à destination des particuliers.	Suspension crise sanitaire (Maintien de l'action Points publics)	Réception de 5000 ex stop pub impression CNR Distribution de 150 stop pub (communes ex-CCVR) Distribution toutes boîtes Steenwerck 1860 foyers (Bulletin municipal)	Distribution de stop pub 3169	Distribution de stop pub 685	* Poursuite de la distribution * Plusieurs GMS ont décidé de diffuser leurs publicités en numérique, moins de pub en boîtes
	Nombre de réunions de sensibilisation organisées ou stand salon SERD	0	0	0	1 stand au salon 2021	1 stand au salon 2022	1 Stand lors du Salon 2023 1 Stand lors de la journée technique "élus" à STRAZEELE 9 Ateliers de présentation et d'utilisation	
	Nombre de participants aux réunions ou stand salon SERD	0	0	0	600 participants au salon, accès libre au stand	584 participants au salon, accès libre au stand	586 participants au salon, accès libre au stand	*Ateliers de présentation des couches lavables avant remise des Kits sur inscription préalable.

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le



ID : 059-255900573-20240610-D24_2024B-DE

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Promouvoir les couches réutilisables	Nombre de familles volontaires	0	2 CCFL : 23	2 CCFL : 23	CCFI: 7 CCFL : 32	CCFI:16 CCFL:12	CCFI: 20 - 10 Retours d'expériences (questionnaires) CCFL: 15	* Réalisation d'un questionnaire de retour d'expérience, d'une fiche technique et d'un pas à pas. * changement des modalités d'attribution des Kits par une participation financière des familles
--------------------------------------	--------------------------------	---	----------------	----------------	----------------------	--------------------	--	--

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

	Tonnages d'OMR	25842T OMR	25534T OMR	26214T OMR	28520 T OMR (+CCVR)	23737 T OMR	17594,35 T OMR	Des familles	
	Nombre de couches jetables évitées dans les familles témoins	0	CCFI : 2 500 couches CCFL : 28 750couches	CCFI : 2 500 couches CCFL : 28 750 couches	CCFI : 8 750 couches CCFL : 40 000 couches	CCFI: 20 000 couches CCFL: 15 000 couches	CCFI: 23750 couches CCFL: 17812,5 couches		
Réduire les textiles sanitaires dans les EHPAD	Nombre d'EHPAD participant à l'action		Informations prises auprès de la Région pour financement européen - dossier administratif lourd à constituer Le projet doit impérativement être porté par le Syndicat (Achat et location aux EHPAD ou Centre Hospitalier) Prévoir recensement des établissements intéressés après mise en oeuvre effective de la REOMI et de la première facturation.						
	Quantités de déchets évités grâce aux écodigesteurs								
	Tonnages d'OMR et de cartons								
	Nombre de grandes distributions partenaires		Aucun retour des centres commerciaux contactés	Crise sanitaire	Crise sanitaire	0	0		
Sensibiliser le grand public à l'éco consommation dans le	Nombre de clients sensibilisés	NEANT							Ne sera pas travaillé

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

secteur de la grande distribution	Nombre d'actions de sensibilisation réalisées							
J'amène mes contenants	Nombre de macarons distribués	0	22	Aucun adhérent supplémentaire	Aucun adhérent supplémentaire	Aucun adhérent supplémentaire	37 nouveaux commerçants adhérents Soit 47 commerçants au total	* Rechercher des nouveaux commerçants * Diffuser la liste des commerçants sur le site internet + communication Facebook
	Nombre de clients ramenant leurs propres contenants	0	Difficile à comptabiliser : les commerçants ne recensent pas les	Aucun retour	Aucun retour	Aucun retour	* Révision de la charte * Mise en place d' un questionnaire de retour pour mesurer l'impact de l'action * Remplacement des anciens macarons. * Le retour d'expérience n'est pas significatif car les commerçants ont dû retirer leur macaron à cause du covid. Les habitudes reprennent doucement. Avec le déploiement du macaron dans d'autres commerces, il sera plus facile d'étudier les retours d'expériences en 2024.	
	Nombre de sacs non distribués par le commerce	0	Difficile à comptabiliser : les commerçants ne recensent pas les clients utilisateurs	Aucun retour	Aucun retour	Aucun retour		
	Coût d'impression des macarons	0	97,20 €	0	0	0	114 €	
AXE 6 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	PREVISIONS 2024
	Nombre de stands de sensibilisation et de personnes sensibilisées	11 340 personnes sensibilisées	15 473 personnes sensibilisées + 1000 visiteurs au salon SERD en accès libre aux stands	5 160 personnes sensibilisées (Pas de salon SERD - Covid)	7 270 personnes sensibilisées + 600 visiteurs au salon accès libre aux stands	15 Stands 341 Personnes sensibilisées + 584 visiteurs au salon accès libre aux stands	12 Stands Tri/ réduction 214 Personnes sensibilisées 586 Visiteurs au salon accès libre aux stands	* Rechercher de nouveaux évènements/ lieux Stands/ ateliers: Hazebrouck ville ouverte, CCAS Hazebrouck (Epicerie sociale solidaire)

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Communication prévention	Nombre de publications et de vues sur la page Facebook du SMICTOM des Flandres	71 publications (tout confondu)	79 publications (diminution du aux publications ECT : 3538 vues)	Publications d'information	44 publications 90 448 personnes ont été touchées par les publications 1900 mentions "j'aime"	58 Publications 512 Personnes ont été touchées 135 mentions "j'aime"	135 Publications 532 Personnes ont été touchées 161 nouvelles mentions "j'aime la page"	84	* Créer des supports de communication pour Facebook et site internet, communication régulière, thématique et saisonnière
	Coût de création des supports de communication	- €	- €	- €	Guide CCVR réalisé et financé et distribué par la CCFI en partenariat avec le SMICTOM	- €	* Mise à jour et réimpression du Mémo tri suite à la conteneurisation Impressions Flyers 637,20€ Roll up/ bâche 573,6€ soit 1210,8€		* Mise à jour du flyer déchèteries * Création d'un nouveau guide des déchets en cours * Création des supports en interne (coûts réduits)

Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	PREVISIONS 2024
Population	109 792	110 273	110 282	118 353	118 692	119 199	
OMR	25841,54	25534,32	26214,23	28520,48	23737	17594,35	
Déchets recyclables	4980,91	4793,35	5063,3	4628,45	5455,99	4879,22	
Végétaux (hors déchèteries)	5951	6122,4	5915,98	8379,42	6125,53	6735	

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

Indicateurs généraux	Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024						
	2017	2019	2020	2021	2022	2023	
Verre	4499,5	4685,08	4874,86	5301,32	5384,59	5456,85	
Encombrants (hors déchèteries)	145	170,16	171,73	178	161	121	
Déchèteries	27183	26384,13	22394,35	31640	28322,56	27928	
Textiles (n-1 transmis 31/03/n)	749	700	649	752	778	748,27	
Papiers/Cartons	74	75,94	96,72	122	23,72	0	
Total DMA (en tonnes)	69423,95	68465,38	65380,17	79 521,67	69964,67	63462,69	
Années	2017	2019	2020	2021	2022	2023	
Total DMA kg/hab	632,3	620,9	592,8	671,9	589,46	532,41	
Variation : variation +/- en %		-2%	-5%	13%	-12%	-10%	
Variation : variation +/- en % N / ANNEE DE REF		-1%	-6%	15%	1%	-9%	
Variation : variation +/- en % (KG/hab)		-2%	-5%	13%	-12%	-10%	
Variation : variation +/- en % N / ANNEE DE REF (Kg/hab)		-2%	-6%	6%	-7%	-16%	

Les DMA ont diminué de 10% entre 2022 et 2023, cette diminution est de -9% entre 2023 et 2017 (année de référence). Les OMR ont diminué de 36% et les recyclables de 17%. Il y a plusieurs raisons à ces diminutions: La mise en place des actions de prévention du PLPDMA, la mise en place effective de la REOMI depuis le 1 er janvier 2023, la mise en place de projets biodéchets par rapport à la loi AGEC (1er janvier 2024: tri à la source), ainsi que la communication renforcée sur le compostage/ lombricompostage. Cette diminution de déchets suit également la tendance nationale.



Réunion du 17 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DES FLANDRES s'est réuni à HAZEBROUCK sur convocation de son Président du sept mars deux mille vingt-cinq.

Nombre de Délégués en exercice au jour de la séance :

titulaires : 72 - suppléants : 72

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 6

Présents CCFL (3) : BROUTEELE Philippe - HENNEON François-Xavier – PRUVOST Philippe

Présents Cœur de Flandre Agglo (32) : ASSEMAN Céline - BERTIN Philippe - CARLIER Marie- Françoise - COINTE Michel - DARQUES Jérôme - DEBOUDT Nathalie – DE CIECHI Paul - DE FARIA Anita - DEHESTRU Fabrice - DELVA Hervé - DEVOS Joël - DORMION Elise - DUHOO Michel – EVERAERE Luc - GRESSIER Elisabeth - GRIMBER Philippe - JUDE Frédéric - LEFEBVRE Franck - LEGRAND Michèle - MAERTEN Gérard - MASQUELIER Philippe - OLIVIER Serge – RUCKEBUSH Jean-Benoît - SCHRICKE Jean-Luc - SEINGIER Patrice - SMAL Éric - STOPIN Marie- Hélène - TIBERGHEN Didier - VANDAMME Régis - VANDECAVEYE Pierre-Laurent - VANDENBERGHE Marjorie - WEEXSTEEN Emmanuel

Absents suppléés (5) : DELABRE Aimé représenté par VANECLLOO Serge (CCFL) - DURUT Jocelyne par GOEDGEBUER Catherine (CCFL)- CRINQUETTE Philippe par DEGRAVE Géraldine (Cœur de Flandre Agglo) - MAMETZ Danielle par DENIS Laurent (Cœur de Flandre Agglo) - POPELIER Bernadette par PELLISSIER Didier (Cœur de Flandre Agglo)

Pouvoirs (6) : BELLEVAL Valentin à GRIMBER Philippe (Cœur de Flandre Agglo) - BOULET Elizabeth à EVERAERE Luc (Cœur de Flandre Agglo) - DELANGUE Bernadette à LEFEBVRE Franck (Cœur de Flandre Agglo) - DEVILLEZ Arnaud à LEGRAND Michèle (Cœur de Flandre Agglo) – DUHAMEL Gaël à DUHOO Michel (Cœur de Flandre Agglo) - GAUTIER Antony à VANDENBERGHE Marjorie (Cœur de Flandre Agglo)

Absents (25) : BOONAERT Jean-Philippe (CCFL) - DUYCK Joël (CCFL) - THOREZ Jean-Claude (CCFL) - ABADIE Luc (Cœur de Flandre Agglo)- BARREZEELE Laurence (Cœur de Flandre Agglo) - BETOURNE Cédric (Cœur de Flandre Agglo) - BEVE Francis (Cœur de Flandre Agglo) - BEVE Nicolas (Cœur de Flandre Agglo) - BILLIET Didier (Cœur de Flandre Agglo) - BOULIER Eddie (Cœur de Flandre Agglo) - BOUREL Michel (Cœur de Flandre Agglo) - DELAIRE Carole (Cœur de Flandre Agglo) - DELEURENCE Thierry (Cœur de Flandre Agglo) - DELFOLIE Yves (Cœur de Flandre Agglo) - DENEUCHE Marc (Cœur de Flandre Agglo) - DEVEY Sylvain (Cœur de Flandre Agglo) - DEWYNTER Jean-Jacques (Cœur de Flandre Agglo) - DOYER Daniel (Cœur de Flandre Agglo) - DUHAMEL Philippe (Cœur de Flandre Agglo) - DUHAYON Bruno (Cœur de Flandre Agglo) - LEMAIRE Roger (Cœur de Flandre Agglo) - LEMIERE Emmanuel (Cœur de Flandre Agglo) - LEROY Guy (Cœur de Flandre Agglo) - LOUVET Bruno (Cœur de Flandre Agglo) - STORET César (Cœur de Flandre Agglo)

Excusé (1) : DAUTRICOURT Jean-François (Cœur de Flandre Agglo)

N° 15-2025

Autres domaines de compétences

Présentation et adoption du Bilan 2024 et du bilan global 2019-2024 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

(Nomenclature 9.1)

SMICTOM DES FLANDRES**COMITE SYNDICAL DU 17 MARS 2025****Délibération n°15-2025 Autres domaines de compétences (Nomenclature)****Présentation et adoption du Bilan 2024 et du bilan global 2019-2024 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).**

Par délibération en date du 25 février 2019, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été adopté par le Comité Syndical du SMICTOM des Flandres pour le territoire englobant les communes de Cœur de Flandre Agglo et de la CC Flandre Lys.

L'objectif du PLPDMA 2019-2024 était d'atteindre une réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2024. Le programme de prévention se déclinait en six axes thématiques et seize actions qui ont été mises en œuvre jusqu'en 2024.

La mise en œuvre du PLPDMA doit faire l'objet d'un bilan annuel où est évalué l'impact des mesures mises en place sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés produites.

Le bilan 2024 et le bilan global 2019-2024 ont été présentés à l'ensemble des membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi pour avis, le 25 février 2025, avant présentation au Comité Syndical.

Il convient en séance du Comité syndical, de présenter et d'adopter les données chiffrées du bilan annuel et global des actions du PLPDMA mises en œuvre au cours de l'année 2024 et pour la période 2019-2024, avant mise à la disposition du public sur le site Internet du SMICTOM des Flandres.

IL EST DEMANDE AU COMITE SYNDICAL :

- **D'adopter le bilan annuel 2024 et le bilan global 2019-2024 présentant les indicateurs financiers et statistiques des actions menées au sein du territoire du SMICTOM des Flandres dans le cadre de la prévention des déchets.**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

POUR COPIE CONFORME

Le Président du SMICTOM des Flandres

Philippe BROUTELE

Tableau des indicateurs PLDMA 2019-2024

AXE 1 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	2024 118983 hbts	2019-2024
Promouvoir la mise en place d'éco gestes au sein des services du SMICTOM des Flandres et de ses communes	Coût annuel de la fourniture de papier (SMICTOM)	454,80€ (100 ramettes)	526.32 € (104 ramettes)	542,40€ (100 ramettes)	355,86€ (62 ramettes)	Coût du papier: 317.82€ pour 60 ramettes A4 soit 30 000 feuilles et 5 ramettes A3 soit 2 500 feuilles	Coût du papier: 631,72€ pour 95 ramettes A4 1 ramette A4 papier épais de 250 feuilles soit 47750 feuilles et 5 ramettes A3 soit 2500 Feuilles En augmentation car: * Plus d'agents administratifs * Service gestion de bac + biodéchets * Elaboration de supports de com en interne	66 ramettes A4 352,92€ 5 ramettes A3 51,24€ total 404,16€	Diminution de la consommation de papier au cours de la période. Une hausse a pu être constatée en 2023 elle est liée à l'augmentation des agents administratifs et la création de deux nouveaux services (REOMI +Biodéchets)
	Nombre de bouteilles plastiques achetées et consommées (SMICTOM)	234 bouteilles d'1,5l achetées	Bureau SMICTOM 14 bonbonnes 18,9l d'eau soit 176 bouteilles 1,5 l évitées Déchèteries 996 bouteilles 1,5l eau consommées	Bureau SMICTOM 21 bonbonnes 18,9l d'eau soit 265 bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 789 bouteilles 1,5 l eau consommées	Bureau SMICTOM 20 bonbonnes 18,9l d'eau soit 264 bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 1102 bouteilles 1,5 l eau consommées	Bureau SMICTOM 31 bonbonnes 18,9l d'eau soit 390,6 Bouteilles 1,5l évitées Déchèteries/ Comité syndical 2520 Bouteilles 1,5 l eau consommées (Consommation d'eau plus importante en raison des températures élevées pendant la période estivale)	Bureau SMICTOM 58 bonbonnes Déchèteries 2856 bouteilles d'1,5L Effectif plus important dans les Services	Bureau SMICTOM 58 Bonbonnes Déchèteries Aucune bouteille d'eau en 2024 Equipement de 7 déchèteries en fontaines raccordées au réseau	Augmentation de la consommation de bonbonnes d'eau dans les services administratifs, due à l'augmentation du nombre d'agents. En 2024, 7 déchèteries ont été équipées de fontaines à eau raccordées au réseau, il n'y a donc plus aucune consommation de bouteilles d'eau depuis.

adhérentes	Coût annuel de la fourniture d'eau (SMICTOM - Bureaux + Déchèteries)NB: Bureaux - Fontaine avec bonbonne consignée depuis septembre 2019	42,90 €	Coût total = 285,72 € + 144€ = 429,72€	Coût total = 334,03€ + 144 = 478,03€	Coût total = 349,31 € + 144 = 493,31€	Fourniture d'eau: Bureau: 31 bonbonnes (260,40€ + 144€ de location/an= 404,40€) soit 391 bouteilles d'1.5L évitées – Déchèteries : 2520 bouteilles d'1.5L coût: 456.12€ total 860,52€ (Consommation d'eau plus importante en raison des températures élevées pendant la période estivale)	Coût total: 631,2€ + 676,25€ = 1307,45€	Bureaux SMICTOM coût bonbonnes à eau: 487,20€ + location fontaine 144€/an Déchèteries coût des fontaines 5522,21€ + contrat maintenace 2099,40/an	
	Nombre de communes adhérentes à l'action	Non recensées			envoi de la charte d'éco-gestes aux collectivités en août 2021 aucun retour	Aucun retour des collectivités	Charte non envoyée en 2023	Toutes les communes du territoire ont été interrogées durant la phase d'élaboration du PLPDMA 2025-2030 De nombreux ecogestes sont existants.	Pour tenter de garantir l'adhésion et la participation des communes dans les actions liées aux ecogestes, les communes ont été sondées. Il est envisagé dans le PLPDMA 2025-2030 de les inclure dans la rédaction d'une charte et de les accompagner de manière plus proche dans la mise en place d'ecogestes.
Assurer la prévention des déchets durant les évènements communaux	Volume de déchets jetés lors des manifestations		Pas de retour des collectivités concernant l'organisation des évènements communaux : brocantes, carnavales Neuf-Berquin	Crise sanitaire (pas d'évènements)		Service communication restreint, peu d'ADT. Pas de suivi possible.	Déchets des évènements communaux gérés en direct avec Cœur de Flandre Agglo	Déchets des évènements communaux gérés en direct avec Cœur de Flandre Agglo	Déchets des évènements communaux gérés en direct avec Cœur de Flandre Agglo
	Nombre d'associations souhaitant utiliser des gobelets réutilisables lors de manifestations				Peu d'évènements organisés (crise sanitaire)				

Nombre de communes adhérentes à l'action									
AXE 2 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	2024 118983 hbts	2019 - 2024
Sensibiliser le grand public à la lutte contre le gaspillage alimentaire	Nombres d'ateliers organisés	1 atelier lors du salon	1 atelier lors du salon	0 [pas de salon 2020]	2 ateliers lors du salon	1 Stand lors du salon	1 Stand lors du salon Mickaël Wickaert	2 Stands lors du salon Mickaël Wickaert + des Paysages des Jardins et des Hommes (asso Haverskerque)	7 Stands à l'occasion des SDD
	Nombre de participants	participants non comptabilisés		0	600 participants au salon, accès libre au stand	584 participants au salon, accès libre au stand	590 participants au salon, accès libre au stand	584 participants au salon, accès libre au stand	2358 visiteurs cumulés
	Nombre de partenaires	1	1	0	2	1	1	2	1 à deux partenaires chaque année
	Enquête de satisfaction auprès des participants (qualitatif)	enquête non mise en place car action initialement prévue en 2021			Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisé sur la période
Promouvoir le don alimentaire "anti-gaspi" auprès des habitants, des commerces et des restaurateurs	Nombre de dépôts dans le frigo	0	Contacts non aboutis	En cours de contractualisation avec un commerçant CCFL (difficultés : crise sanitaire)	Contrat souscrit avec un commerçant de la CCFL fin 2021	Installation du frigo en février 2022. Départ satisfaisant Apports variés (yahourts, plats ou yahourts bébé, lait...) Un jeune garçon cultive un potager exclusivement pour le frigo.	Le frigo au CAOU dans le bocal a beaucoup moins d'apports: 2 personnes principalement déposent (2 dépôts par semaine) : - une dame dépose du pain - La commerçante dépose quelques fruits et légumes	Le frigo solidaire a été repris par le SMICTOM des Flandres	Le frigo solidaire a été installé au Caou dans le bocal. Après des début encourageants, l'opération s'est très vite essouffée. Le commerçant a rendu le frigo au SMICTOM fin 2021. Depuis, les services cherchent un nouvel établissement pour l'accueillir, jusqu'à maintenant toutes les tentatives ont échoué. Un nouveau contact pris avec le Centre d'animation S. HESSEL de Merville.
	Nombre de commerçants utilisant l'application Too Good To Go	0	Communication d'informations sur l'appli en parallèle de l'opération "j'amène mes contenant"	Attention publicité et concurrence à éviter		Action arrêtée selon le calendrier prévisionnel			Communication sur l'application en 2019 puis arrêtée
AXE 3 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	2024 118983 hbts	2019 - 2024

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 059-255900573-20250317-D15_2025-DE

Poursuivre la promotion du compostage domestique	Nombre de réunions de sensibilisation organisées	0	0	1	3	2	0	50	56 réunions de sensibilisation organisées sur la période
	Nombre de participants aux réunions et de personnes sensibilisées lors de stands			40	110	2 évènements en 2022: marché nocturne à Saint jans Cappel et stand à Lynde environ 100 personnes sensibilisées	TOUS AU COMPOST (marché Hazebrouck + Bailleul) 100 personnes / Stand journée technique à destination des élus 40 personnes /	606 + SDD 584 visiteurs accès libre au stand	1580 personnes sensibilisées lors de stands au cours de la période
	Coût d'achat des composteurs	8 000 €	0 €	11 500 € (150 composteurs)	11 500€ (150 composteurs)	106 495,03€ (1 561 composteurs)	43116€ (520 composteurs) 2832,6€ (50 Bokashi) 5677,20€ (250 Bioseaux)	160 composteurs BAK environnement 8320,80€	189441,63€ d'achat de composteurs, Bokashi et Bioseau sur la période
	Recettes des composteurs	2 620 €	2 460 €	2 760 €	8 850 €	Composteurs: 34 449 € Bokashis: 1 380€	Composteurs: 19731€ Bokashi: 1170€ Bioseaux: 260€	Ca cœur de Flandre Composteurs: 8188€ Bokashi: 0€ Bioseaux: 300€	79548€ de recettes sur les ventes à tarif préférentiel au cours de la période
	Nombre de composteurs vendus ou offerts	CCFI: 67 composteurs vendus	CCFI: 64 composteurs vendus CCFL: 56 composteurs attribués	CCFI: 71 composteurs vendus CCFL: 79 composteurs attribués	CCFI: 233 composteurs vendus CCFL: 192 composteurs attribués	CCFI: 950 composteurs vendus 46 Bokashis vendus 7 composteurs offerts CCFL: 219 composteurs attribués	CCFI: 566 Composteurs 39 Bokashi 26 Bioseaux CCFL: 291 composteurs attribués	CA Coeur de Flandre: 238 Composteurs vendus CCFL: 403 composteurs attribués	CA cœur de Flandre: 2122 composteurs vendus CCFL: 1240 composteurs attribués Total: 3362
	Tonnages : - OMR collectées (CCFI+CCFL+Houtland + CCVR en 2021) - Végétaux (déchèteries + PAV + PAP)	25 842 T OMR 11 679 T Végétaux (déchèteries et PAV)	25 534 T OMR 12 418 T Végétaux (déchèteries, PAP et PAV)	26 214 T OMR 10 478 T Végétaux (déchèteries, PAP et PAV)	28 520 T OMR 16 662 T végétaux (déchèteries, PAV et PAP) (5 communes CCVR supplémentaires)	23 737 T OMR 12 617 T végétaux (déchèteries, PAV et PAP)	17594,35 T OMR 14156,4 T Végétaux (déchèteries, PAV et PAP)	17 711,11 T OMR 7328,94 T végétaux (PAV + PAP)	
Promouvoir l'acquisition de poules composteuses	Nombre de poules vendues	Prévue en 2022				Non réalisée	Non réalisée	Action abandonnée	Action non réalisée
	Tonnages des OMR	25842T OMR	25534T OMR	26214T OMR	28520 T OMR	23737 T OMR	17594,35 T OMR	17 711,11 T OMR	

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 059-255900573-20250317-D15_2025-DE

Réduire les biodéchets des gros producteurs	Nombre de sites de composteurs municipaux	0	Bailleul a expérimenté 2 sites mais action non maintenue (trop de pelouse)	0	0	0	1 Flêtre	1 CP Flêtre 1 CA STEENWERCK 1 CA LE DOULIEU CA MERRIS PROJETS: 1 CP BAILLEUL 1 CP RENESCURE	Expérimentation de Bailleul en 2020 qui a ensuite été abandonnée. Un composteur communal est géré de façon autonome depuis plusieurs années sur la commune de Flêtre. En janvier 2023, avec l'obligation du tri à la source des biodéchets, la création d'un service biodéchets au sein du SMICTOM des Flandres, des sites de compostage partagé et autonome en établissement se déploient sur le territoire. L'accompagnement à la mise en place et le suivi sont assuré par le guide composteur du syndicat.
	Nbre de communes adhérentes à l'action	0	0	0	0	0	0	3	3
	Nombre d'unités de méthanisation fonctionnant avec des biodéchets	0	0	0	0	2	2	2	2
	Nombre de projets d'unités de méthanisation avec biodéchets à l'étude	0	SMICTOM non associé dans les études		Projets Agri Métha Hazebrouck et Baudelet Environnement (concertation SMICTOM)	Agri Métha Hazebrouck	2 (Baudelet, AgriFlandres énergies Renescure) * Consultation de l'ensemble des sites de compostage SPAn 3 et unités de méthanisation (AgriFlandres énergies Renescure et AgriMétha Hazebrouck) Recynergie...	2 (Baudelet, AgriFlandres énergies Renescure)	
	Quantités de biodéchets partant en méthanisation	0	0	0	0		?	?	Données inconnues
AXE 4 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 Hbts	2024 118983 hbts	2019 - 2024

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 059-255900573-20250317-D15_2025-DE

Réduire les déchets dans les écoles	Nombre d'animations pédagogiques réalisées (essentiellement portées sur le tri et les extensions de consignes de tri - diminution des OMR)	21 établissements 1040 élèves	22 établissements 1450 élèves	8 établissements 987 élèves (Covid)	6 établissements 162 élèves (protocole sanitaire covid contraignant)	19 établissements 2032 élèves	55 animations 44 établissements 2328 élèves	58 animations 3192 élèves	168 animations 10151 élèves sensibilisés sur la période
	Coût d'achat d'outils pédagogiques	3 621,00 €	58,80 €	0	Lots SERD 2020 distribués en 2021 2400€ Lots SERD 2021 1211€	Lots SERD 2022 Jeux: 1441,7€ Livres: 777,7€	Lots SERD 2023 Jeux: (2249,29€ + 1110,10€ + 249€) Livres: 69,5€ Charlotte, la reine du compost Soit 3677,89€	Lots SERD 2024 : Lots: 4374,60+2149,14= 6523,74€ Livres: 19€ Total: 6542,74€	Dépense totale lots: 16109,83€
Sensibiliser les élèves au compostage par l'installation de lombricomposteurs	Nombre de lombricomposteurs mis en place	0	0	0	0	0	0	14 lombricomposteurs mis en place	Actions démarrées en 2024
								4 composteurs pédagogiques mis en place (depuis le 30/09/2024)	
Opérations "Clean Up Day"	Nombre d'opérations organisées			1	4	2 Stands World Clean Up Day + Collège Maxime Deyts	HAUTS DE France PROPRES: * L'Institut Hazebrouck * Cité scolaire des Flandres Hazebrouck	Pas de mise en relation via Ca cœur de Flandre	9 Opérations sur la période
	Nombre de communes adhérentes à l'action			1 (Bailleul)	4 (Bailleul, Nieppe, Laventie, La Gorgue)	1 (Bailleul)	1 Hazebrouck	Non connu	Bailleul, Nieppe, Laventie, La Gorgue et Hazebrouck
	Nombre de participants aux évènements			30	230	100	<u>LEP des Flandres:</u> (écodélégués) 20 élèves <u>Institut Hazebrouck:</u> 100 élèves	Non connu	480 participants au total

AXE 5 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	2024 118983 hbts	2019 - 2024
	Quantités de déchets ramassés par évènement		des organisateurs : Hauts de France, Word Clean Up Day (15 communes)	1/2 benne (7m3)	1/2 benne (7m3) à Bailleul informations non communiquées pour les autres communes	8 Sacs noirs de 100L 4 Sacs de recyclables de 50 L 2 Bouteilles de mégots de cigarette 1 sac de 50 L de verre (bouteilles, bocaux) + collège Maxime Deyts 28 sacs noirs de 100L	<u>Institut agricole</u> : 80kg CS 60kg OMR 60kg encombrants <u>LEP des Flandres</u> : 10CS 10 OMR 9 bouteilles de mégots de cigarettes	Non connu	2019 : non connu 2020 : 7M3 2021 : 7M3 2022 : 200L CS, 50L de verre, 2800L omer 2023 : 90Kgs CS, 70Kgs OMR, 60Kg encombrants et 9 bouteilles de mégots de cigarettes.
Elargir le plan d'actions de distribution du STOP PUB	Accroître la distribution de l'autocollant à destination des usagers		Distribution régulière lors de stands de sensibilisation et mise à disposition permanente dans les lieux publics à destination des particuliers.	Suspension crise sanitaire (Maintien de l'action Points publics)	Réception de 5000 ex stop pub impression CNR Distribution de 150 stop pub (communes ex-CCVR) Distribution toutes boîtes Steenwerck 1860 foyers (Bulletin municipal)	Distribution de stop pub 3169	Distribution de stop pub 685	Distribution de stop pub 205	6069 STOP PUB distribués sur la période
Promouvoir les couches réutilisables	Nombre de réunions de sensibilisation organisées ou stand salon SERD	0	0	0	1 stand au salon 2021	1 stand au salon 2022	1 Stand lors du Salon 2023 1 Stand lors de la journée technique "élus" à STRAZEELE 9 Ateliers de présentation et d'utilisation	1 stands lors du salon 2024	4 stands SDD 1 stand lors de la journée technique "élus" en 2023
	Nombre de participants aux réunions ou stand salon SERD	0	0	0	600 participants au salon, accès libre au stand	584 participants au salon, accès libre au stand	586 participants au salon, accès libre au stand	584 visiteurs au salon, accès libre au stand	2354 visiteurs lors des SDD
	Nombre de familles volontaires	0	CCFI: 2 CCFL : 23	CCFI: 2 CCFL : 23	CCFI: 7 CCFL : 32	CCFI:16 CCFL:12	CCFI: 20 - 10 Retours d'expériences (questionnaires) CCFL: 15	CCFI: 12 familles dotées 0 Retour d'expérience CCFL: 23 familles dotées	CA Cœur de Flandre : 59 CCFL: 128 10 retours d'expérience
	Tonnages d'OMR	25842T OMR	25534T OMR	26214T OMR	28520 T OMR (+CCVR)	23737 T OMR	17594,35 T OMR	17 711,11 T OMR	

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 059-255900573-20250317-D15_2025-DE

	Nombre de couches jetables évitées dans les familles témoins	0	CCFI : 2 500 couches CCFL : 28 750 couches	CCFI : 2 500 couches CCFL : 28 750 couches	CCFI : 8 750 couches CCFL : 40 000 couches	CCFI : 20 000 couches CCFL : 15 000 couches	CCFI: 23750 couches CCFL: 17812,5 couches	CA Cœur de France: 15 000 Couches CCFL: 28 750 couches	CA Cœur de France: 725 000 Couches évitées au total CCFL: 159 062,5 soit 884 062,5 Couches évitées au total
Réduire les textiles sanitaires dans les EHPAD	Nombre d'EHPAD participant à l'action		Informations prises auprès de la Région pour financement européen - dossier administratif lourd à constituer Le projet doit impérativement être porté par le Syndicat (Achat et location aux EHPAD ou Centre Hospitalier) Prévoir recensement des établissements intéressés après mise en oeuvre effective de la REOMI et de la première						
	Quantités de déchets évités grâce aux écodigesteurs								
	Tonnages d'OMR et de cartons								
	Nombre de grandes distributions partenaires		Aucun retour des centres commerciaux contactés	Crise sanitaire	Crise sanitaire	0	0	0	
Sensibiliser le grand public à l'éco consommation dans le secteur	Nombre de clients sensibilisés	NEANT							
	Nombre d'actions de sensibilisation réalisées	0							
	Nombre de macarons distribués	0	22	Aucun adhérent supplémentaire	Aucun adhérent supplémentaire	Aucun adhérent supplémentaire	37 nouveaux commerçants adhérents Soit 47 commerçants au total	62 nouveaux commerçants adhérents Soit 106 commerçants au total	106 commerçants adhérents à la fin de la période

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le



ID : 059-255900573-20250317-D15_2025-DE

J'amène mes contenants	Nombre de clients ramenant leurs propres contenants	0	Difficile à comptabiliser : les commerçants ne recensent pas les clients utilisateurs	Aucun retour	Aucun retour	Aucun retour	* Révision de la charte * Mise en place d' un questionnaire de retour pour mesurer l'impact de l'action	Aucun retour	Aucun retour
	Nombre de sacs non distribués par le commerce	0	Difficile à comptabiliser : les commerçants ne recensent pas les clients utilisateurs	Aucun retour	Aucun retour	Aucun retour	* Remplacement des anciens macarons. * Le retour d'expérience n'est pas significatif car les	* Publication de la liste des commerçants sur le site internet	Liste des commerçants adhérents disponible sur le site internet
	Coût d'impression des macarons	0	97,20 €	0	0	0	114 €	134 €	Coût d'impression de macarons entre 2019 et 2024: 345,52€
AXE 6 actions :	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	2024 118983 hbts	2019 - 2024
Communication prévention	Nombre de stands de sensibilisation et de personnes sensibilisées	11 340 personnes sensibilisées	15 stands 473 personnes sensibilisées + 1000 visiteurs au salon SERD en accès libre aux stands	5 stands 160 personnes sensibilisées (Pas de salon SERD - Covid)	7 stands 270 personnes sensibilisées + 600 visiteurs au salon accès libre aux stands	15 Stands 341 Personnes sensibilisées + 584 visiteurs au salon accès libre aux stands	12 Stands Tri/ réduction 214 Personnes sensibilisées 586 Visiteurs au salon accès libre aux stands	18 Stands tri/réduction de déchets 295 personnes sensibilisées 584 visiteurs au salon accès libre aux stands	69 Stands organisés sur la période 1753 personnes sensibilisées + 3354 visiteurs aux SDD soit 5105 personnes au total sensibilisés
	Nombre de publications et de vues sur la page Facebook du SMICTOM des Flandres	71 publications (tout confondu)	79 publications (diminution du aux publications ECT : 3538 vues)	Publications d'information	44 publications 90 448 personnes ont été touchées par les publications 1900 mentions "j'aime"	58 Publications 135 512 Personnes ont été touchées 3100 mentions "j'aime"	135 Publications 84 532 Personnes ont été touchées 161 nouvelles mentions "j'aime la page"	182 Publications 326 800 vues 43 500 visites sur la page 3 784 mentions "j'aime"	498 Publications 2019-2024 39K mentions "j'aime"
	Coût de création des supports de communication	- €	- €	- €	Guide CCVR réalisé et financé et distribué par la CCFI en partenariat avec le SMICTOM	- €	* Mise à jour et réimpression du Mémo tri suite à la conteneurisation Impressions Flyers 637,20€ Roll up/ bache 573,6€ soit 1210,8€	* Création d'un guide pratique des déchets reprenant toutes les activités du syndicat et la prévention coût: 666€	Budget total de la période 1876€
	Indicateurs	Année de référence 2017 109792 hbts	2019 110273 hbts	2020 110282 hbts	2021 118353 hbts	2022 118692 hbts	2023 119199 hbts	2024 118983 hbts	2019 - 2024
	Population	109 792	110 273	110 282	118 353	118 692	119 199	118 983	
	OMR	25841,54	25534,32	26214,23	28520,48	23737	17594,35	17711,11	
	Déchets recyclables	4980,91	4793,35	5063,3	4628,45	5455,99	4879,22	5175,387	

Indicateurs généraux	Végétaux (hors déchèteries)	5951	6122,4	5915,98	8379,42	6125,53	6735	7328,54	2019 - 2024
	Verre	4499,5	4685,08	4874,86	5301,32	5384,59	5456,85	5291,54	
	Encombrants (hors déchèteries)	145	170,16	171,73	178	161	121	142,5	
	Déchèteries	27183	26384,13	22394,35	31640	28322,56	27928	27865,5	
	Textiles (n-1 transmis 31/03/n)	749	700	649	752	778	748,27	748,3	
	Papiers/Cartons	74	75,94	96,72	122	23,72	0	0	
	Total DMA (en tonnes)	69423,95	68465,38	65380,17	79 521,67	69964,67	63462,69	64263,277	
	Années	2017	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	Total DMA kg/hab	632,3	620,9	592,8	671,9	589,46	532,41	572,44	
	Variation : variation +/- en %		-2%	-5%	13%	-12%	-10%	1,84%	
Variation : variation +/- en % N / ANNEE DE REF		-1%	-6%	15%	1%	-9%	-9%		
Variation : variation +/- en % (KG/hab)		-2%	-5%	13%	-12%	-10%	1,81%		
Variation : variation +/- en % N / ANNEE DE REF (Kg/hab)		-2%	-6%	6%	-7%	-16%	-12%		
Variation: variation +/- en% N / 2010								-19%	

Objectif fixé initialement: -10% de DMA en kg/ hab en 2024 par rapport à 2010.

Les DMA ont diminué de 19% entre 2010 et 2024, cette diminution est de -12% entre 2024 et 2017 (année de référence).

Les Ordures Ménagères Résiduelles représentent 26% de la quantité totale de déchets produits et sont passées de 288 kg/hab/an à 149 k/hab/an, les habitants ont donc presque divisé par deux leur production d'OMR. Les déchets recyclables représentent 8% de la quantité totale de déchets produits et ont diminué de 19,61% entre 2010 et 2024.

La proportion de déchets collectés en déchèteries s'élève quant à elle à 41% de l'ensemble des déchets ménagers.

Plusieurs raisons ont permis la diminution de la production de déchets sur le territoire du SMICTOM des Flandres : la conduite des actions de prévention du PLPDMA, la mise en place effective de la REOMI depuis le 1er janvier 2023, le déploiement de sites de compostage sur le territoire afin d'être en conformité avec la loi AGECE (1er janvier 2024: tri à la source des biodéchets), ainsi que la communication renforcée sur le compostage. L'objectif fixé initialement par la loi TECV (-10% en 2024 par rapport à 2010) lors de l'élaboration du PLPDMA 2019-2024 a été dépassé. Un nouveau PLPDMA, pour la période 2025-2030 a été élaboré, dans la continuité du précédent ; certaines actions seront poursuivies, d'autres ont été abandonnées et de nouvelles ont vu le jour.